

Bulletin N° 13 - Octobre 2010 - Prix 6 Euros

Sommaire :

Le mot de la présidente

Denise Ciuti

Etymons oronymiques pré-indo-européens.

Janette Quézel-Ambrunaz

Dix cathédrales dans les Alpes-de-Haute-Provence

Michel Vogler

La litre, une ceinture de deuil

Janette Quézel-Ambrunaz

Plaidoyer pour un gavot

Colette Gras-Glise

Du « Diamant de Saint-Maime » à « Gyrolithes beatricis »

Père Gabriel Conte, m.s.c.

Au seuil de 15 ans d'existence

Jeanine Bourvéau-Ravoux

Patrimoine

du Pays de Forcalquier



Le mot de la présidente

Lors de notre dernière assemblée générale, Jeanine BOURVÉAU nous a fait part de sa décision, à notre grand regret, de démissionner de son poste de présidente de notre association. À la fin de l'assemblée générale, le conseil d'administration s'est immédiatement réuni afin de procéder à l'élection du président ou de la présidente.

Devant le manque de candidat et pour assurer la pérennité de notre association, j'ai accepté la présidence, étant bien entendu que je devrai être épaulée par les membres du bureau et du conseil d'administration. Nicole MICHEL a accepté de continuer à assumer la lourde tâche du secrétariat et Jean PETIT le poste de trésorier ; je les en remercie tous les deux. Jeanine BOURVÉAU a été élue à l'unanimité « présidente d'honneur » et c'est elle qui assure toujours avec autant de passion la conception et l'édition de notre bulletin annuel.

Composition du nouveau bureau :

Présidente	Denise CIUTI
Présidente d'honneur	Jeanine BOURVÉAU
Vice-présidents	Pierre BOURGOIN, André GARNAULT
Secrétaire	Nicole MICHEL
Trésorier	Jean PETIT
Membres	Évelyne ANTOINE, Cécile CHAMANT, Alain GERAY, Emmanuel JEANTET, Janette QUÉZEL-AMBRUNAZ, Monique RÉAUD, Roger ROGUENAND
Aides conseillers	Marcel ANDRÉ, Roger ARNAUD

Un grand merci aux organisateurs de nos différentes sorties : Évelyne ANTOINE, Janette QUÉZEL, Monique RÉAUD, Marcel ANDRÉ ; sans oublier le repas annuel de l'association au Jardin des Délices qui nous a réunis avec toujours autant de plaisir autour d'une « auberge espagnole ».

Durant de nombreux week-ends, des bénévoles de notre association se sont investis pour essayer de sauver le moulin DELESTIC en procédant au débarras et au nettoyage. Devant l'urgence de la situation, la toiture prenant l'eau, une association, avec le soutien des membres du Patrimoine du Pays de Forcalquier, a vu le jour à Reillanne pour tenter de le sauver ; aux dernières nouvelles, une bâche a été posée sur la toiture, le mettant hors d'eau en attendant des travaux de restauration.

Ceci nous montre l'importance des actions inter-associations.

Denise CIUTI

Remerciements aux personnes ayant effectué une relecture de ce bulletin, Denise Ciuti, Emmanuel Jeantet, Janette Quézel-Ambrunaz, Michel et Monique Vogler.

Etymons oronymiques pré-indo-européens en pays méditerranéen

IVe partie

Poursuivant l'exploration des étymons pré-indo-européens à l'origine d'innombrables hydronymes et oronymes du monde méditerranéen et en s'appuyant essentiellement sur les travaux de Charle Rostaing (1), étayés surtout de linguistes italiens, voici une livraison d'oronymes qui vient donner une suite au bulletin N°10, ainsi qu'au N°11 qui traitait de racines à double référent oronyme-hydronyme et au N°12 avec ses hydronymes locaux.

En accord avec les reliefs concernés, cette série d'oronymes correspond encore à l'acception de montagne-hauteur-rocher, lieux pouvant abriter un habitat essayant de se soustraire au danger.

La séquence AL-ALB-ALM-ALT

AL Les Alpes sont le 1^{er} représentant de cette base montagnarde pré-indo-européenne, rattachée à la prolifique KAL qui se réfère à la pierre (bulletin N°10) avec aphérèse soit la chute de la première lettre. Elle apparaît chez les Celtes en *Alpini*, ethnique (ou ethnonyme) collectif que les Romains faisaient précéder du terme Ligures pour les populations littorales entre Saverne et Monaco précise Guy Barruol (2) ; *Alpini et Montani* étaient des appellatifs génériques.

- Lanson, Alanson fleurissent des Ardennes aux Pyrénées, Savoies, Drôme, Vaucluse, Var. La chute du A à l'initiale est fréquente, mais l'étymologie antique n'est pas pertinente pour tous ces toponymes.

- L'Alençon, lieu-dit sur les hauteurs entourant Valréas (Vaucluse), non loin du massif de la Lance culminant à 1338 entre l'enclave vauclusienne et Nyons dans la Drôme ; cette particularité géographique hexagonale, ex-possession papale, judicature majeure, à la frontière nord du Comtat Venaissin, fut redistribuée dans le département du Vaucluse en 1789. L'enclave des papes est donc vauclusienne tout en étant située dans la Drôme.

Quant à la lance française, arme de jet attribuée au *lancea* latin du Xe siècle, elle est précédée de la *langkia* gauloise, là où le grec avait *langkiai*.

- Allons (Saint-André, A.H.P.) *Alons* au XIIe s.

- Alleins (Eyguières, B.d.R.) *Alenii*, castrum au Xe s., adossé à une butte, témoin d'une occupation grecque et gallo-romaine.

- Alignosc (Riez, A.H.P.) *Alignosco* au XIIIe s. sur un éperon rocheux.

- Allos A.H.P. *Alodès* au XIe s. D'autres Alos en Ariège, Pyrénées-Atlantiques, Pays Basque, Tarn. L'Allos provençal étaient peut-être le chef-lieu des *Gallitae*, à classer parmi la trentaine des peuplades gauloises non localisées sur les soixante-dix répertoriées entre Rhône, Lac Léman, Piémont et Méditerranée selon Guy Barruol dans sa brillantissime recherche sur le peuplement pré-romain de la Gaule du Sud-Est.

- Allauch (B-d-R), anciennement *Alaudius*, ferait appel à l'alouette gauloise *alauda* devenue Aloe dans l'ancien français et Jacques Lacroix nous dit qu'une légion de Gaulois nommée *Alauda* a existé, dans la lignée de ces innombrables ethnonymes métaphoriques dont les Celtes aimaient s'affubler.

- *Allonem Motem* dans le comté de Besalù en Catalogne. Un diplôme accordé par Charles le Chauve, en 871, en donne mention.

ALB est un élargissement de la base antique oronymique AL, très présent dans les pays méditerranéens. Des Alba (hauteur forteresse) apparaissent en Ligurie et en Latium précise Trombetti (4).

Ce pré-celtique sera utilisé par les Celtes des montagnes, et les Latins se serviront des neiges pour y fondre leur *albus* couleur du blanc.

De la ville d'Alba en Piémont au Monte Albano, au lac d'Albano dans un cratère non loin de Rome, à l'antique *Alba Longa* son ennemie, aux Monts Albères dans les Pyrénées, à l'Albanie balkanique, le toponyme de hauteur est récurrent.

- Alba-la Romaine (Ardèche), *Alba Helviorum* autour de son rocher basaltique, enlevée aux Helvii, tribu indigène voisinant avec Arvernes et Vellavi du Velay. Elle obtint la double nationalité de l'époque : gauloise et romaine. Devenue « La Roche », Alba a recouvré son identité pré-romaine lors des fouilles du début du XXe s. qui ont révélé une vaste cité gallo-romaine, nantie de tous les édifices instaurés par le conquérant transalpin.

- Les Albici (ou Albiques), tribu gauloise occupante du plateau d'Albion, « lieu de pierres calcaires aux cimes couvertes de neige hivernales ... où l'ethnonyme aurait trouvé son radical » écrit J. Lacroix, que G. Barraol traduit par « ceux-du-monde-lumineux-d'en-haut » faisant davantage appel au sacré qu'à la géographie et sachant aussi que les peuplades celtiques voulaient souvent marquer leur ancrage par l'adoption d'un nom nouveau en rapport avec la terre choisie.

- Revest-du-Bion et Saint-Christol-du-Bion (A.H.P. et Vaucluse) *Albionensis Pagus*, au Xe s Albions au XVe. C'est la forme indigène d'Albion : *Lou Revest d'Aubioun* (car le « provençau » a souvent une diptongue an ÀU, là où le français dit AL) devenu *Lou Revest d'ou Bioun* par fausse segmentation où le préfixe du toponyme se fond dans la préposition.

-Le géant Albion fut un des adversaires d'Héraklès, et les sept sœurs blanches d'Outre-Manche, cousines des falaises d'Étretat, annoncent la blanche Albion, nom de pays utilisé par l'encyclopédiste grec Pline l'Ancien pour l'actuelle Grande-Bretagne.

- Albiosc (Valensole, A.H.P.) *Albiosco* au XIe s.

- Alebaece Reiorum, nom romain de Riez (A.H.P.). « *Alebaece était le chef-lieu de la peuplade, alors que la ville romaine créée de toutes pièces, s'est étendue dans la plaine, au confluent du Colostre et de l'Auvestre* » écrit Guy Barraol. Le toponyme de l'oppidum rasé (aujourd'hui la colline Saint-Maxime) a été maintenu par le vainqueur qui lui a adroitement adjoint, comme à *Alba Helviorum*, l'ethnonyme des locaux vaincus : Reii, seul survivant historique de l'opération.

- Notre-Dame-d'Aubune (Baume-de-Venise, Vaucluse). *Albuna* au XIIe s. sur la colline des Courens.

- La Bar (A.M). *Albarni* au XIe s. Sur un éperon surplombant le Loup.

- Le Bars (Valensole, A.H.P.). Au pied de la butte de 523 m. *Castro Albarno* au Xe s. par aphérèse encore du A initial que l'article va prendre à son compte.

- Le Barroux (Malaucène, Vaucluse). *Albarinus* à l'époque gallo-romaine. *Capeliam de Albarusso* au XIIe. Le préfixe sera pris pour une préposition de lieu et éjecté. *Barroux* dans la langue indigène (où les phonèmes KS et GZ n'ont pas d'existence).

Aubenas (Reillanne, A.H.P.) *Albenassio* au XIe s. A l'écart sur sa butte et qui, à l'inverse de sa grande sœur ardéchoise, maintient son phonème final d'origine.

ALM Élargissement de la base AL. On le retrouve dans les Balkans-Nord, en ancienne Illyrie, vaste territoire correspondant aujourd'hui à la Croatie, la Dalmatie, la Bosnie-Herzégovine et l'Albanie, notamment dans la ville de Almissa.

Montana de Almis toponyme qui mentionnait les Alpilles dans un acte du XIIIe s. concernant le territoire de Mouriès (B.d.R.), ville née de l'antique cité gallo-romaine de *Tericias*. L'attraction paronymique (de sons voisins) de la base ALP va faire muter le M en P.

Le Plan d'Aups (B.d.R.) *Amis* au XIIIe s., au pied de la Sainte-Baume culminant à 1147 m.

Aups (Var) *Almis castris* au XIe s., *Alpium* au XIVE, *Alps* au XVe. Après 1481, date de rattachement de la Provence au royaume de France, le provençal va profondément se

différencier de son frère en parler d'oc, le languedocien. Peu à peu, le S du pluriel disparaîtra du substantif, de l'adjectif, de l'article ... Aups et Plan d'Aups conserveront leur S de *Almis* tandis que *Aup* (= les Alpes) n'en aura plus par la suite.

ALT Le latin *Altus* (hauteur) a pris sa source dans le vieil étymon méditerranéen, mais la langue des Romains n'est pas à l'origine des toponymes provençaux ainsi préfixés car aucun n'est dérivé de *altus* nous dit Rostaing.

Altaba, Altara villages de Numidie (Afrique du Nord).

Altinum (Vénétie).

Authon (Sisteron) au pied du rocher. *Autono* en 1237, « dans une gorge resserrée par de hautes montagnes » s'extasie l'abbé Féraud (5).

Authion, cime des Alpes-Maritimes. Il s'agit du même nom que les précédents où la langue indigène a transformé le L en U pour aboutir à la diphtongue ÀU.

Racine AND-ANT

Le linguiste italien Trombetti a exhumé la première version de cette hauteur-rocher.

Andon (Saint-Auban, A.M). *Andaone* en 1038 où un camp pré-romain est signalé dans l'expression *forma orbis Rom* sur ce replat à 1200 m. d'altitude

Le Mont Andaon occupé par le fort Saint-André à Villeneuve-les-Avignon. En 1075, on le trouve dans le *Monte Andaone* où s'installera Saint-André, traduction vraisemblablement paronymique de cette consonance.

Andel (diocèse de Senez) lieu non identifié mentionné au XVIe s.

Andobium (St-Martin-Vésubie, A.M.), *Andobio* en 1060 ; il s'agit toujours de hauteur comme pour l'élargissement de ANT.

Antium villes d'Italie dans le Latium, de Grèce à Lesbos (où s'ajoute une île), sur le golfe de Corinthe, en Phocide et en Locride, une île en mer Egée.

Anthéor, sa pointe, ses falaises de porphyre rouge, en surveillance de la plage du débarquement américain en août 1944.

Rostaing rangerait volontiers le *Castrum Ansoyse* en 961 devenu Ansouis sur l'élargissement *Antis* où le phonème T est remplacé par un deuxième son S, ainsi que *Anstoinni* en 1200 devenu Astoin (Turriers, A.H.P.) qui aurait pareillement dévissé à partir de la même racine.

Racine ONK : Etymon oronymique signifiant rocher.

Ongles (A.H.P) *Ungula* en 1073, *Ounglo* en provençal « bâti à l'extrémité d'un plateau allongé au type d'habitat ressemblant à celui de l'éperon barré, d'origine préhistorique dont on trouve maints exemples en Provence et l'on a d'ailleurs retrouvé près d'Ongles, des vestiges de cette période » écrit Rostaing ajoutant que la comparaison du rocher avec un ongle est acceptable. Cette vieille racine a été relevée par Trombetti avec un prototype ONKULA recouvert d'un *ungula* par les Romains à l'origine de l'ongle français.

Onchae en Syrie.

Onuba ville ibère.

Djebel Onk en Tunisie.

Ongrand (L'Escarène, A.M.), *Ungrani* en 1075. la géographie médiévale notait souvent un U pour un O.

Racine OP(P) - AP(P) – APT

Présente dans l'indo-européen, chez les Grecs, les Celtes, les Latins qui forgeront son représentant le plus emblématique de la zone de Haute-Provence celtique : l'oppidum.

Oppède (Bonnieux, Vaucluse) *Oppeda* en 1008, *Oupèdo* en provençal, retranchée en ses rochers protecteurs.

Oppédette (A.H.P.) *Apedeta, Opedeta* fin XIIIe, *Oupedèto* ensuite ; c'est bien sûr le petit oppidum.

Opio (Le Bar, A.M.) et UP microtoponyme de Valbonne (Drôme).

Upie (Chabreuil, Drôme) *Opia* en 1084. Toujours sur une butte.

Oppius mons (Rome) contrefort de l'*Equilinus mons*, l'une des sept collines de Rome.

APP et APT sont des variantes de **OPP**.

Apulum (Roumanie) antique ville de Dacie s'étendant sur une rive du Danube occupée par des peuples indo-européens.

Apulia (Italie) ancien nom de la Pouille (ou les Pouilles) du sud de la péninsule.

Epulia, la Napule ancien nom de la Napoule (A.M.) en 1135. *Napoulo* en provençal.

Apt (Vaucluse) « *Attestée depuis la haute Antiquité. Groehler (6), linguiste allemand, y voyait avec raison un mot ligure, le groupe PT étant impossible en gaulois. Apt est entourée de collines dont l'une d'elles a servi à désigner le premier habitat* » écrit Rostaing. Mais lors de la fondation d'*Apta Julia* par César et ses légions, au milieu du premier siècle avant J.-C. c'est le gros oppidum des Vulgientes (aujourd'hui colline de Péréal, à 5 km au nord d'Apt) régnant sur de nombreux oppida voisins que César rasera enfin. *Podium Regalae* au haut Moyen- Âge

Seize siècles plus tard, en 1551, le site gaulois abritera la chapelle Ste-Radegonde (épouse de Clothaire, fils de Clovis, les rois francs convertis au christianisme naissant).

Cette mise au grand jour d'innombrables toponymes et ethnonymes d'un coin de terre méditerranéenne peuplée par des migrations venues de l'est, porteuses d'une langue et d'une culture remises en question par un Empire voisin fondateur d'une *Provincia Romana*, devenue plus tard Provence, honore deux immenses pourvoyeurs de culture que sont Charles Rostaing et Guy Barroul.

Hélas, la substitution actuelle d'un anonyme acronyme de quatre lettres sèches alignées en P.A.C.A. (quelle autre région a osé cela ?), en faisant disparaître un toponyme historique, ne glorifie pas ceux qui, vivants de ces lieux, devraient en être les premiers défenseurs !

Recréation linguistique

Tout comme le « Gal amant de la reine » illustrant Arènes et Tour Magne à Nîmes, holorime, phrase basée sur l'homophonie de graphies différentes (Bulletin N°11), ce tout aussi célèbre palindrome (où le même mot ou phrase se lit de gauche à droite et inversement) peut historier notre article avec une apostrophe gauloise à l'adresse de l'envahisseur romain qui n'aurait pas su apprécier un produit du terroir vaincu, certes sans A.O.C. en -52 !

« *Tu l'as trop écrasé César, ce port-salut !* »

Le PPF décline toutefois toute intention de publicité subliminale!

Janette QUÉZEL-AMBRUNAZ

Bibliographie

1) Charles ROSTAING « *Essai sur la toponymie de la Provence* » Réédition Jeanne Lafitte.

2) Guy BARRUOL « *Les peuples Préromains du Sud-est de la Gaule* » Ed. E. de Boccard.

3) Jacques LACROIX « *Les noms d'origine gauloise* » Ed Errance

4) Alfredo TROMBETTI *Saggio di antica onomastica mediterranea* » Arkiv 1925

5) J.J.M. FERAUD « *L'histoire des Basses-Alpes* » Ed. Lacour, Nîmes.

6) H. GROEHLER « *Bedeutung des französischen Orstnamen Haidelberg* 1933

Dix *cathédrales* dans les Alpes-de-Haute-Provence

II. De Forcalquier à Digne et de Sisteron à Entrevaux, à la rencontre des églises épiscopales de notre département

Dans un précédent article, il a été montré que l'Église naissante structura les premières assemblées des chrétiens en plaçant à leur tête des responsables, les évêques, dont l'autorité apostolique fit d'eux à la fois les pasteurs et les représentants de leur communauté¹. Ces hommes, successeurs des apôtres, furent les acteurs de la christianisation de la Haute-Provence, et les structures qu'ils mirent en place (villes épiscopales, diocèses, provinces) ont, sous différentes formes, perduré jusqu'à nos jours. Leur sanctuaire est ce que l'on appelle aujourd'hui une *cathédrale*, l'église du Peuple chrétien du diocèse rassemblé sous l'autorité de son pasteur.

La théorie voudrait que chaque diocèse possède une (et une seule) église épiscopale. Cependant, comme il a été dit dans la première partie de cette étude, l'Histoire offre un certain nombre d'exemples où deux églises portant canoniquement le titre de cathédrale ont simultanément existé sur le même territoire diocésain : c'est ce qui nous a conduit à introduire les notions de cathédrale *majeure* et de *concathédrale*. Par ailleurs, souvent à cause de menaces, de destructions et/ou de déplacements de population, une même cité épiscopale a pu voir son église majeure occuper successivement différents sites ; ainsi, en 1790, quatre évêchés bas-alpins (sur cinq) comptaient plusieurs cathédrales. Par une approche chronologique de leur histoire au fil des siècles, il sera donc proposé ici un inventaire des églises épiscopales des Alpes-de-Haute-Provence, qui, en premier lieu, amènera le lecteur² à constater que ces édifices, bien éloignés du cliché gothique trop classique de notre imaginaire collectif, illustrent les termes de *cathédrale*, *concathédrale*, *ancienne cathédrale* ou *ancienne concathédrale* utilisés à leur propos. En second lieu, ceci permettra de montrer que l'existence actuelle de dix églises épiscopales sur leur territoire contribue à faire des Alpes-de-Haute-Provence un département d'une grande originalité en ce domaine.

Les cathédrales des Alpes-de-Haute-Provence

Cet itinéraire de découverte conduit donc à passer en revue les différents sites occupés par les églises-mères des **cinq chefs-lieux de diocèses** qui, en 1790, se sont trouvés à l'intérieur des limites bas-alpines : Digne, Entrevaux, Riez, Senez et Sisteron, auxquels il conviendra, ainsi qu'il a été expliqué dans la première partie, d'ajouter la ville de Forcalquier. Cependant, comme le montre bien la carte publiée alors, un certain nombre de paroisses du département nouvellement créé dépendaient de **quatre** diocèses extérieurs (c'est-à-dire de sièges situés à l'extérieur du département), ceux d'Aix, Apt, Embrun et Gap³ ; cela aurait pu contribuer à allonger notre itinéraire : en fait, il n'en est rien, car ces paroisses ne possédaient ni concathédrale ni ancienne cathédrale sur leur territoire.

Pour être complet, il faut évoquer, en premier lieu, les trois diocèses éphémères de Castellane, Thorame et Barcelonnette, dont les cathédrales ont disparu ; même les emplacements des

¹ VOGLER Michel, « Vous avez dit “concathédrale” ? », *Patrimoine du Pays de Forcalquier (PPF)*, n°12 (janvier 2010), p. 5-30. Dans le présent texte, le terme « l'Église » désignera, comme précédemment, l'Église catholique apostolique et romaine.

² Qui est vivement invité à se rendre sur le terrain pour découvrir et/ou visiter ces églises...

³ Voir *PPF* n°12, p. 14. Ces paroisses constituaient ce que l'abbé Féraud appelait, assez improprement d'ailleurs, les quatre « enclaves » des diocèses d'Aix, Apt, Embrun et Gap (FÉRAUD 1879, p. 8, 9) ; en fait, la seule véritable enclave était le *petit diocèse* de Sisteron, situé au cœur de celui de Gap (voir la carte).

sièges épiscopaux restent aujourd'hui, pour deux d'entre eux, hypothétiques. Parmi ces trois localités, la seule cathédrale paléochrétienne localisable est, en effet, celle de Castellane : elle se trouvait dans le quartier du Plan, à l'emplacement de l'ancienne chapelle Notre-Dame du Plan (aujourd'hui transformée en maison d'habitation)⁴. Selon une charte de l'abbaye de Saint-Victor, il y aurait eu là un groupe épiscopal comptant quatre églises⁵. Le cas de Thorame est plus épineux. On sait que ce territoire regroupait, durant l'Antiquité tardive, les deux villages actuels de Thorame-Basse et Thorame-Haute. Pour Guy Barruol, l'ancien siège épiscopal devait se trouver à Thorame-Basse, sur le mamelon de Piégut, comme l'agglomération médiévale⁶ ; d'autres auteurs évoquent en revanche Thorame-Haute où d'antiques substructions pourraient laisser supposer le site de Notre-Dame du Serret⁷. Quant à la Cité de *Rigomagus*, elle se serait trouvée aux confins des actuelles communes de Barcelonnette et Faucon-de-Barcelonnette⁸. Le chanoine Louis Jacques propose de situer son chef-lieu au quartier de Villevieille, sur la commune de Barcelonnette.

Si les églises épiscopales de ces diocèses éphémères ne sont plus visibles aujourd'hui, il n'en est pas de même des cathédrales de Digne, Entrevaux, Riez, Senez, Sisteron et Forcalquier dont il va être question maintenant. Indiquons d'emblée qu'il ne s'agira pas, ici, de présenter une étude archéologique, encore moins une description architecturale détaillée de ces édifices, d'une part parce que, à cette fin, plusieurs volumes seraient nécessaires, et, d'autre part, parce que ceci a déjà été fait ; dans ces domaines, le lecteur est donc invité à se reporter aux ouvrages mentionnés en bibliographie, à la fin de cet article⁹. Ce qui importe, ici, est en premier lieu d'établir, en quelque sorte, un inventaire des édifices visibles aujourd'hui ; d'importants rappels concernant l'histoire de l'Église permettront, ensuite, d'en préciser le statut. Dans quatre localités (Digne, Entrevaux, Riez et Forcalquier), la cathédrale a, au cours de l'histoire, été édifiée sur deux, voire trois, sites successifs : aussi ces différentes implantations seront-elles étudiées de manière chronologique, avant que ne soient exposées brièvement les principales caractéristiques architecturales et artistiques de chaque édifice.

Digne

Digne possède deux cathédrales, Notre-Dame du Bourg et Saint-Jérôme. L'église **Notre-Dame du Bourg** se trouve à l'endroit où s'était établi, durant l'Antiquité, le premier noyau urbain de la ville de Digne, dans la vallée du Mardaric, au nord-est de l'actuel centre-ville. C'est le quartier appelé le Bourg, dont on sait aujourd'hui qu'il fut en partie, au Moyen Âge, le quartier canonial.

Outre les soubassements de constructions romaines et d'une église du IV^e siècle, les récentes campagnes de fouilles ont mis au jour les vestiges de la cathédrale primitive (V^e s.) et d'autres édifices¹⁰. La basilique subit un certain nombre d'aménagements à la fin de l'Antiquité

⁴ BÉRARD 1997, p. 117 ; BSSL 1982, p. 12, carte p. 13.

⁵ THIRION 1980, p. 335.

⁶ BARRUOL 1969, p. 380, 381.

⁷ JAUME : <http://scrofulck.free.fr/infos.php> ; Josette Verlhac et Marie-Madeleine Viré citent une information du Père Raymond de Caluwé, curé de Beauvezer et Thorame-Haute de 1955 à 1977 : « Monuments d'hier et d'aujourd'hui », dans « Le Haut-Verdon », *Annales de Haute Provence, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence*, n°306 (2^e trimestre 1988), p. 221.

⁸ BARRUOL 1966, JACQUES 1969.

⁹ Voir, en particulier, les numéros 315, 319, 329 et 337-338 des *Annales de Haute Provence (Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence)* consacrés aux cathédrales, les ouvrages *Alpes romanes et Provence romane II* (éditions Zodiaque) et le livre de Jean-Yves Royer : *Forcalquier*, 1986.

¹⁰ Ces campagnes de fouilles ont été effectuées par Gabrielle Démiens d'Archimbaud (Professeur à l'Université de Provence, Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne) et son équipe ; les travaux concernant l'édifice furent supervisés par Francesco Flavigny, architecte en chef des Monuments historiques. Voir le tout récent ouvrage sur Notre-Dame du Bourg : DÉMIENS D'ARCHIMBAUD 2010.

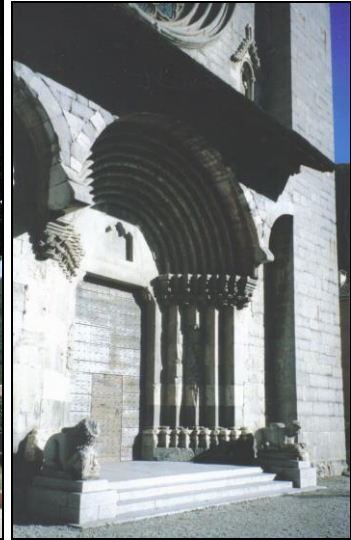
DIGNE Notre-Dame du Bourg



Le clocher latéral du XIe s.



Façade lombarde à arc interrompus



Le porche au baldachin disparu



Lion stylophore de l'ancien porche



L'ange de l'Annonciation



Autel cippe paléochrétien (Ve s.)



Martyre de st. André lié à la croix.



Croix pattée d'un autel paléochrétien.



Crypte archéologique, tombe antique

tardive et au haut Moyen Âge, dont témoignent un autel-cippe du V^e siècle en marbre blanc¹¹ et des chapiteaux mérovingiens également en marbre blanc en emploi dans le clocher. La cathédrale fut ensuite, de manière importante, rénovée et modifiée au cours des XI^e-XII^e siècles, notamment par l'implantation d'une abside en hémicycle à l'intérieur même du chevet plat primitif, l'édification d'un jubé à double file de colonnes et l'édification d'une avant-nef surmontée d'un clocher-porche¹². Un violent incendie qui, vers la fin du XII^e siècle, toucha gravement le chœur et l'abside conduisit à la reconstruction de l'édifice, qui était d'ailleurs déjà envisagée auparavant. Ce chantier considérable fut long et se fit en plusieurs campagnes, débutant par le chœur et le transept, suivis de la nef. L'édifice actuel est une église à nef unique, majestueux vaisseau de 50 m de long. La plus ancienne partie visible du bâtiment est le clocher, malheureusement mutilé, qui présente des arcatures et des lésènes, décors spécifiques caractéristiques de l'influence de l'art lombard¹³ ; ses deux premiers étages pourraient être datés du début du XII^e siècle, voire même de la fin du XI^e siècle¹⁴. La façade, la rose « aux accents gothiques » et le portail ne peuvent, eux, être antérieurs à la seconde moitié du XIII^e siècle. La cathédrale fut consacrée en 1330 par l'évêque Elzéar de Villeneuve. Le portail, orné d'arcades en plein cintre, comportait un porche aujourd'hui disparu. Cette entrée triomphale, avec baldaquin, colonnes reposant sur des lions stylophores en ronde-bosse, et alternance de pierres noires et blanches, est un témoin très net de l'influence des architectes et compagnons bâtisseurs lombards dans les édifices romans¹⁵. D'intéressantes peintures murales subsistent : des médaillons du XIII^e siècle et de grandes compositions (les *Vices*, les *Vertus*, le *Jugement dernier*) des XIV^e et XV^e siècles¹⁶. Le bâtiment fut agrandi et remanié aux XVI^e, XVII^e et XIX^e siècles, avant les restaurations récentes. Construite à une époque où, en France, beaucoup plus au nord, l'art gothique était florissant, cette cathédrale romane, où les intrusions gothiques sont très réduites (rose de la façade, essentiellement), apparut comme une grande réussite aux yeux mêmes des contemporains. Magnifiquement réhabilitée, elle a été enrichie par des œuvres d'art modernes. Une vaste crypte archéologique comportant un musée présente, à six mètres sous terre, de riches vestiges de l'évolution du site du I^{er} au XI^e siècle¹⁷.

¹¹ MARTEL 1964, p. 1, 28 ; DUVAL 1995, p. 78, 79.

¹² DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 2010, p. 68-74.

¹³ Les arcatures et les lésènes constituent les *bandes lombardes*. L'influence des Lombards dans l'architecture s'étendit sur plusieurs siècles, de l'Espagne à la Russie ; en France, le Roussillon est une autre région où elle est particulièrement remarquable. Sur ce sujet, voir THIRION 1970, ainsi que l'article de Christiane Poher « Les Lombards. Maîtres-bâtisseurs de l'Aragon à la Russie », dans *PPF* n°12, p. 33-47.

¹⁴ THIRION 1980, p. 318, 319.

¹⁵ L'entrée triomphale de Notre-Dame du Bourg évoque, en moins grandiose, le portail dit « du Réal » de la cathédrale d'Embrun.

¹⁶ CATALOGUE 1990, p. 36-39 ; FRIZET 2005 et http://peintures.murales.free.fr/fresques/France/PACA/Alpes_Haute_Provence/Notre_Dame_du_Bourg_Digne/ND_Bourg.htm.

¹⁷ Aménagée à partir de 2003, elle a été inaugurée le 24 juin 2010 et est ouverte au public depuis juillet. Cette crypte constitue « un site archéologique majeur en France comme en Europe de par son étendue (plus de 870 m²) et sa richesse ». Francesco FLAVIGNY, architecte en chef des Monuments Historiques, chargé de la conservation et de la rénovation de la cathédrale, commente, à ce propos : « On voit très bien dans la crypte le passage du sanctuaire païen au sanctuaire chrétien. Rares sont les sites où il est aussi visible. De plus, les aménagements liturgiques qu'on a trouvés étaient très identifiables. Mais il est exceptionnel d'aller jusqu'à une présentation au public » (www.narthex.fr/actualites/inauguration-de-la-crypte-Notre-Dame-du-Bourg-musee-et-site-archeologique-d2019exception) Voir aussi BOYER Corinne, « La cathédrale de Digne révèle onze siècles d'histoire », *La Croix*, 28 juin 2010.

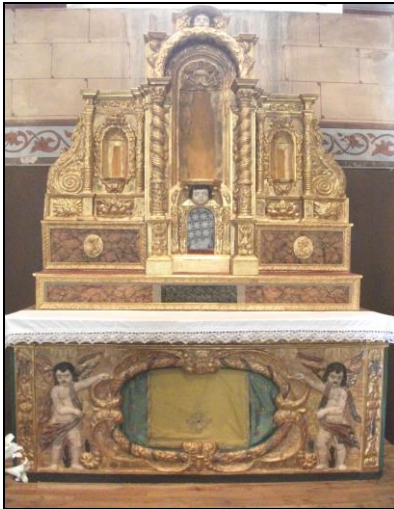
DIGNE Saint-Jérôme



La façade néo-gothique



Les pentures de la porte



Autel transféré de la chapelle St-Pancrace



Le petit Jésus



La cathèdre



Les splendeurs du trésor : les vêtements sacerdotaux des évêques



La façade ouest et l'orgue



Décor du tabernacle



Buste-reliquaire



Clôture en fer forgé

Dès le milieu du XIV^e siècle et au XV^e siècle, toute la Provence connut une période de grande insécurité, notamment en raison des saccages opérés un peu partout par les bandes de Raymond de Turenne. La population du Bourg se replia alors en grande partie sur la butte Saint-Charles, où, dès les XI^e-XII^e siècles, une ville haute, la Cité, s'était installée autour du château de l'évêque, seigneur de Digne, et d'un point d'eau (puits)¹⁸. La nouvelle agglomération, dont l'aire remparée fut progressivement étendue¹⁹, supplanta rapidement le Bourg, et l'évêque Antoine de Guiramand, tenant compte de cette situation géographique modifiée, décida de faire construire une église épiscopale au centre de la nouvelle cité, église qui finit par remplir la fonction de (seconde) cathédrale dignoise. Tout en conservant son titre, Notre-Dame du Bourg fut peu à peu délaissée, d'autant qu'elle fut ensuite mise à sac à plusieurs reprises lors des Guerres de Religion (en 1562, 1567, 1568, 1574) ; elle fut même canonisée par Lesdiguières en 1591.

La cathédrale **Saint-Jérôme** a été édifiée au sommet de la ville de 1490 à 1500. C'était à l'origine une église de petites dimensions, orientée nord-sud en raison de la configuration du rocher, dont la structure gothique a été préservée. Le clocher, surmonté d'un agréable campanile, conserve une base visible du XV^e siècle. Des travaux d'agrandissement (ajout des chapelles latérales) et d'embellissement eurent lieu aux XVII^e et XVIII^e siècles, mais c'est essentiellement de 1846 à 1862 que d'importants remaniements furent effectués, à l'initiative de Mgr Sibour, et selon des plans établis par l'architecte parisien Antoine Bailly témoignant de la volonté d'agrandir et de mettre en valeur la cathédrale : allongement de la nef, édification d'une « grandiloquente » façade néo-gothique et construction d'un parvis et d'un escalier monumental à double volée. Dans son état actuel, l'édifice est donc davantage un monument du XIX^e siècle qu'une église gothique. Quant à son vocable, il pourrait venir du fait qu'une relique de saint Jérôme avait été confiée à l'évêque Antoine de Guiramand, qui l'avait rapportée de Rome.

Entrevaux

L'ancien diocèse de Glandèves possède, lui aussi, deux cathédrales. Comme pour Digne, ce fait résulte du déplacement progressif de la population depuis le lieu d'habitat initial vers un site de hauteur qui deviendra une ville fortifiée. Sous l'Empire romain, la cité celto-ligure de *Glanate* se situait en effet sur la rive droite du Var, à l'est de la cluse d'Entrevaux. La cité épiscopale, implantée au lieu-dit Le Parc, porte au haut Moyen Âge le nom de « la Sedz » (*civitas sedis*, la cité du siège). À partir du X^e siècle, l'habitat de la Sède (Glandèves, mot dérivant de *Glanate*) se transfère progressivement sur l'éperon rocheux où sa situation lui vaut le nom d'*Inter Valles* (entre les vallées), qui donnera Entrevaux. La seigneurie des lieux passe en 1250 aux Féraud, originaires de Thorame, qui prennent le titre de barons de *Glandèves*. Ceux-ci lient leur sort au royaume de France ; après l'occupation de la ville par Charles Quint, les habitants en chassent les Espagnols ce qui vaudra à Entrevaux, « Ville Royale du Royaume de France », de dépendre directement du roi et d'être exemptée de toutes tailles, emprunts, services et devoirs. Richelieu puis Louis XIV firent renforcer les fortifications de la ville, isolée aux confins du royaume, et la citadelle, « vigie solitaire

¹⁸ C'est pour les mêmes raisons de sécurité que les populations de certains villages de vallée quittèrent des lieux trop exposés pour s'installer sur des points hauts (phénomène dit de *perchement*).

¹⁹ À la fin du XVI^e siècle, la cité était entièrement entourée de murailles, défendues par des tours ; voir le plan établi par Hélène Truchot, reproduit dans CHAMBONNET Josette, « Les chapelles de Digne », *Le Patrimoine religieux de la Haute-Provence*, n°19 (1996), Digne, Association pour l'Étude et la Sauvegarde du Patrimoine religieux de la Haute-Provence, p. 56, ainsi que le plan, comportant le réseau viaire, dans BSSL 1984, p. 80.

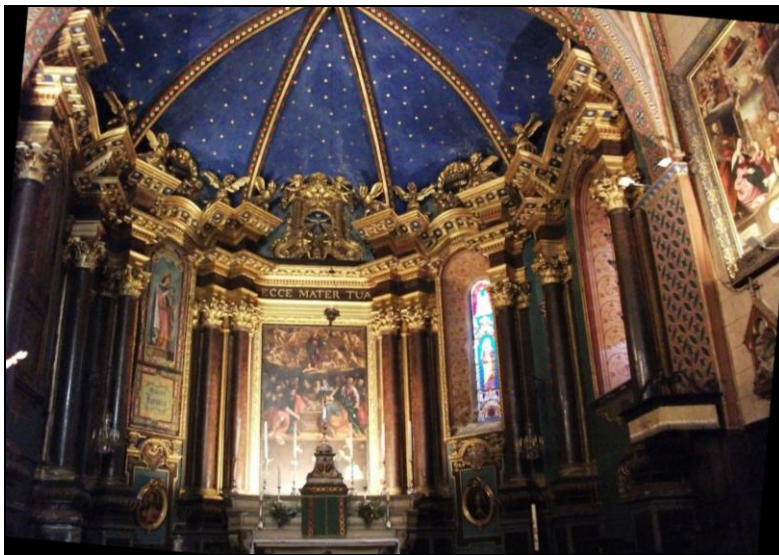
ENTREVAUX Notre-Dame-de-l'Assomption et Notre-Dame de-la-Sède à Glandèves



Cathédrale XVIIe s. avec son clocher défensif



Porte avec insignes épiscopaux



Le chœur le plus richement décoré de nos cathédrales



Buste-reliquaire de st Jean-Baptiste (XVIIe s).



Donation du Rosaire



Retable



Abside en cul-de-four à N.D. de la Sède à Glandèves

suspendue à un piton rocheux », devint grâce à Vauban un verrou méridional inviolable, où rien ou presque de cette époque n'a disparu.

L'ancienne cathédrale de Glandèves, **Notre-Dame-de-la-Sède**²⁰, dite parfois Notre-Dame-la-Dorée²¹, faisait peut-être partie d'un groupe épiscopal. Sans doute rebâti au début du XI^e siècle, puis entièrement reconstruit à la fin du XII^e, l'édifice était constitué, d'une nef unique suivie d'un chœur semi-circulaire précédé d'une travée droite. Cependant, la cité de Glandèves, gravement endommagée par les bandes armées notamment au XIV^e siècle, fut peu à peu désertée en faveur du site défensif tout proche d'Entrevaux ; la cathédrale, qui avait été ravagée, était malgré tout encore en activité en 1417, mais les guerres du XVI^e siècle lui portèrent le coup de grâce. Les évêques continuent toutefois d'occuper l'été leur palais de la Sède, qu'ils font aménager à partir de 1654. La cathédrale, dont la nef a été abattue, fait l'objet de grosses réparations ; l'abside, fermée à l'ouest par un mur de remplissage, devient la chapelle du palais épiscopal. À la Révolution, les bâtiments sont vendus ; après diverses affectations et agrandissements, ils constituent, depuis 1979, l'hôpital-hospice du Parc. Le seul vestige subsistant de la cathédrale est donc son abside qui constitue une chapelle toujours consacrée, souvent appelée à tort « chapelle de l'hôpital » en raison de la proximité de ce dernier. Le Christ du chœur est entouré de deux anges d'époque Charles X (1830)²².

De 1609 à 1620, une nouvelle cathédrale à structure gothique tardive est construite à l'intérieur des remparts ; placée sous le vocable de **Notre-Dame-de-l'Assomption-et-Saint-Just**, consacrée en 1627, elle garda, durant toute l'existence du diocèse, le titre de cathédrale de Glandèves. Orientée vers le nord-est à cause de l'exiguïté du site et des nécessités de la défense de la ville, elle est flanquée d'un clocher carré crénelé (achevé en 1655) servant de tour de défense, probablement unique en Haute-Provence. Son mur extérieur a été intégré en 1692 à l'enceinte de Vauban. Contrastant avec l'aspect austère de l'extérieur de l'édifice, l'intérieur très homogène étonne par la richesse de sa décoration baroque (XVII^e-XVIII^e siècles). Sous l'épiscopat du dernier évêque de Glandèves, Mgr Hachette des Portes, le maître-autel fut refait par l'architecte italien Jean-Baptiste Nolliny²³ qui procéda également à la restauration du chœur (1773-1780). La vive polychromie date, elle, du XIX^e siècle. Parmi le remarquable mobilier, on citera en premier lieu l'ensemble du maître-autel, les retables et les tableaux, dont quatre toiles du XVII^e siècle : l'*Assomption* (1630) et la *Donation du Rosaire* (1631) par François Mimault, *La Sainte Famille* (1634) par Antoine Rouvier, et une *Pieta avec Louis XIII* pouvant être attribuée au même Rouvier (vers 1630 ?)²⁴. Il faut mentionner également les stalles, la chaire et la porte de la sacristie, œuvres en noyer sculpté, un buste-reliquaire de saint Jean-Baptiste en cuivre argenté (XVIII^e siècle), et l'orgue dont la partie instrumentale a été reconstruite en 1717 par le facteur marseillais Jean Eustache dans le buffet à l'italienne de 1628²⁵.

²⁰ On trouve aussi l'orthographe Sed ou Seds.

²¹ SALNITRO 1965.

²² Renseignement fourni par le Père Gérard Salnitro, curé d'Entrevaux, que je remercie pour sa visite commentée des deux anciennes cathédrales de sa ville.

²³ On trouve aussi l'orthographe Nollini. Voir CATHÉDRALES I, p. 42, 76, 109 ; LOURS 2010, p. 264 et planche XXXI (p. 24).

²⁴ CATHÉDRALES I, p. 64-73. La *Pieta* est la « *Descente de Croix* qui serait de Philippe de Champaigne et aurait été offerte par Louis XIV » mentionnée dans le Guide Vert Michelin *Alpes du Sud Haute Provence*, 2006 (p. 198) ; en fait, selon certains auteurs (SALNITRO 1965), la toile serait un don de Louis XIII. Sur le même thème, on trouve aussi une *Descente de Croix*, œuvre d'Augustin Régis (peintre originaire de Béziers qui exposa au salon de Paris de 1838 à 1847), d'après Jean Jouvenet, dit *le Grand* (1644-1717) ; cette toile fut offerte par le roi Louis-Philippe en 1842 (*op. cit.*, p. 82).

²⁵ L'instrument a ensuite été restauré par François Mader (1858), J.A. Negrel (1948) et Didier Chanon (1985).

RIEZ Cathédrale paléochrétienne, baptistère Saint-Jean, chapelle Saint-Maxime



Fouilles archéologiques du site de N.D.-de-la-Sède



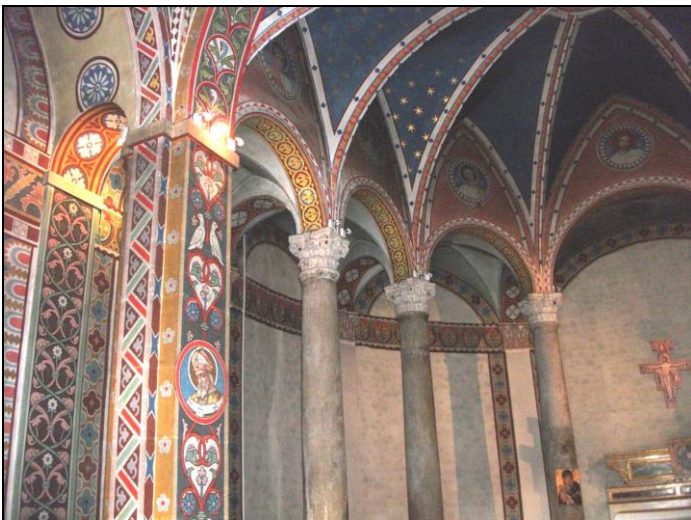
Baptistère Saint-Jean



Le superbe site de Saint-Maxime



Chapelle Saint-Maxime à l'emplacement de la 2^e cathédrale



Chœur à déambulatoire circulaire sur colonnes antiques



Bravade à Riez sous les saints Maxime et Thècle

Riez

Le peuple pré-romain des *Reii* avait implanté un *oppidum* sur la colline Saint-Maxime mais l'agglomération romaine s'établit dans la plaine, au carrefour des voies vers Fréjus, Aix, Digne et Castellane. L'empereur Auguste l'élève au rang de colonie de droit latin : la *colonia Julia Augusta Apollinaris Reiorum* – Riez – est de ce fait le plus ancien chef-lieu de Cité du département des Alpes-de-Haute-Provence. Édifié au V^e siècle sur les ruines d'édifices du Haut-Empire, le groupe épiscopal est un des rares représentants de l'architecture chrétienne de l'Antiquité tardive en Provence ; il en subsiste le baptistère et, plus à l'est, les vestiges de la cathédrale paléochrétienne²⁶.

Bâti sur des thermes antiques, le **baptistère Saint-Jean**²⁷ nous est parvenu presque intact, du moins pour la partie basse du monument²⁸. L'édifice a été très remanié et restauré au cours des siècles (l'enveloppe extérieure a été entièrement refaite en 1818), mais le plan est resté inchangé. C'est le seul baptistère conservé en élévation en Haute-Provence. Très comparable à celui de Fréjus²⁹, il est construit sur un plan octogonal inscrit dans un carré ; la cuve baptismale est elle-même de plan octogonal et entourée de huit colonnes en granite à chapiteaux corinthiens en marbre (remplois antiques), supportant une coupole d'époque romane³⁰. Un déambulatoire annulaire s'ouvre sur huit niches alternativement semi-circulaires et rectangulaires. Selon certaines hypothèses, l'édifice devait communiquer avec l'église épiscopale, bâtie sur le même axe ouest-est³¹.

De celle-ci, placée sous le vocable de **Notre-Dame-de-la-Sède**³², subsistent des vestiges très arasés en raison du démantèlement de l'église au XV^e siècle. La cathédrale, en partie dégagée³³, était semble-t-il, à l'origine, de plan basilical avec un chevet plat ; l'abside semi-circulaire, probable remaniement postérieur, était doublée intérieurement par une banquette de pierre aujourd'hui disparue³⁴. C'est vraisemblablement dans cette cathédrale que se tint, en 439, le concile interprovincial présidé par Hilaire, métropolitain d'Arles³⁵.

Au cours du IX^e siècle, en raison des incursions sarrasines, la colline de Saint-Maxime, dominant d'une centaine de mètres le confluent de l'Auvestre et du Colostre, parut plus sûre, et elle fut occupée par une partie de la population. Sur cette colline, saint Maxime avait fait construire une église, Saint-Alban, qualifiée de basilique, réutilisant de belles colonnes antiques comparables à celles des monuments publics romains. L'église prit bientôt le nom de Saint-Maxime, puis le siège épiscopal y fut transféré : elle devint alors la cathédrale Notre-

²⁶ Je remercie vivement Mme Fabienne Gallice, Attachée de Conservation de la ville de Riez, pour la visite commentée du baptistère et sa relecture du chapitre consacré aux sanctuaires de sa ville.

²⁷ Appelé selon les époques chapelle Saint-Jean, Saint-Clerc, Rotonde ou Panthéon ; cette dernière appellation montre d'ailleurs que la compréhension de la nature de l'édifice s'était perdue au fil des siècles.

²⁸ Voir Guy Barraol dans JOURDAIN-ANNEQUIN 2004, p. 242, et dans DUVAL 1995, p. 85-93 ; HART-MANN-VIRNICH 2008, spécialement p. 53 à 55.

²⁹ Voir, pour ce dernier, les très belles photos dans GAUTHIER 1996, p. 41, et THIRION 1980, pl. 46, 48.

³⁰ Les colonnes pourraient provenir du portique du temple dont la façade, bien connue, est encore visible à une centaine de mètres du baptistère (GUYON 2001, p. 69).

³¹ Hypothèses que pourraient éventuellement confirmer des investigations dans cette zone non fouillée, ce qui nécessite de dévier la route séparant actuellement le baptistère et la cathédrale.

³² Ou Notre-Dame-de-la-Seds, ou Notre-Dame-du-Siège.

³³ Fouilles de Guy Barraol, 1963-1972 ; voir Guy Barraol dans JOURDAIN-ANNEQUIN 2004, p. 242, 243, et dans DUVAL 1995, p. 85-93. Depuis 2005, l'ensemble du groupe épiscopal bénéficie de campagnes de fouilles archéologiques placées sous la direction de Philippe Borgard ; voir, par exemple, MICHEL D'ANNOVILLE 2009, et les autres posters du colloque : <http://sites.univ-provence.fr/ccj/spip.php?article602>.

³⁴ Ce « banc presbytéral » supposé, interrompu dans l'axe de l'édifice (emplacement de la cathédrale ?), était en maçonnerie légère et n'est malheureusement plus visible aujourd'hui.

³⁵ Ce concile est cité dans la première partie de cette étude (*PPF* n°12, p. 15 et 17).

RIEZ Notre-Dame-de-l'Assomption-et-Saint-Maxime.



Le clocher de la cathédrale



La nef



Accoudoir de stalles



L'évêque saint Maxime



Détail du chœur



Retable



Détail des stalles



Une très belle Pietà sculptée

Dame-et-Saint-Maxime³⁶. Un château attenant à l'église fut édifié, se transformant peu à peu en citadelle protégeant la cité, qui dans le courant du XIV^e siècle avait entièrement construit ses fortifications ponctuées de tours. De son côté, dès le XII^e siècle, Notre-Dame-de-la-Sède avait été restaurée pour servir d'église paroissiale à la ville basse qui non seulement n'avait pas été abandonnée mais, au contraire, s'était repeuplée.

En 1466, le nouvel évêque, Marc Lascaris de Tende, extrêmement riche, se fit construire maisons et palais dans le nouveau bourg fortifié, où était peu à peu venue s'installer la population de la ville haute. Ayant finalement délaissé le château de Saint-Maxime, il souhaita faire édifier une nouvelle cathédrale, en promettant de contribuer de manière très importante à son financement. Par souci d'économie, cependant, il fut décidé de démolir Notre-Dame-de-la-Sède afin que ses matériaux servent à la construction de la nouvelle église. Celle-ci débuta en 1490, le long des remparts, et la nouvelle cathédrale, **Notre-Dame-de-l'Assomption-et-Saint-Maxime**³⁷, de type gothique, fut consacrée en 1504. L'église fut en partie ruinée pendant les Guerres de Religion, puis reconstruite difficilement au XVII^e siècle ; elle put cependant être agrandie d'un bas-côté vers 1648. Abandonnée et saccagée sous la Révolution, son état devenait si menaçant que le culte y fut interdit en mai 1841 ; la plus grande partie de l'église s'effondra un an plus tard, mais le chœur, le clocher et la chapelle Saint-Charles restèrent intacts. L'édifice fut reconstruit à partir de 1844 ; de plan basilical et de style néo-classique, il a été consacré en 1850. En arrière du chœur, séparée de lui par un mur, l'ancienne chapelle Saint-Charles ayant survécu à l'effondrement de 1842, devenue la chapelle de l'Assomption, sert aujourd'hui d'église d'hiver.

Senez

L'ancienne cathédrale de Senez est placée sous le vocable de **Notre-Dame-de-l'Assomption**. Peut-être précédée par un édifice préroman, elle a été construite, avec beaucoup de soin, à partir de 1176, et consacrée en 1246 ; la sacristie et le clocher sont plus tardifs. Comme de nombreuses autres églises de la région, la cathédrale fut saccagée au XVI^e siècle pendant les Guerres de Religion ; elle fut restaurée à partir de 1572. Elle était cependant en très mauvais état au début du XIX^e siècle puisqu'il fallut notamment reconstruire entièrement les voûtes des deux premières travées. De nouveaux travaux durent encore être effectués au siècle dernier ; ils ne s'achevèrent qu'en 1930.

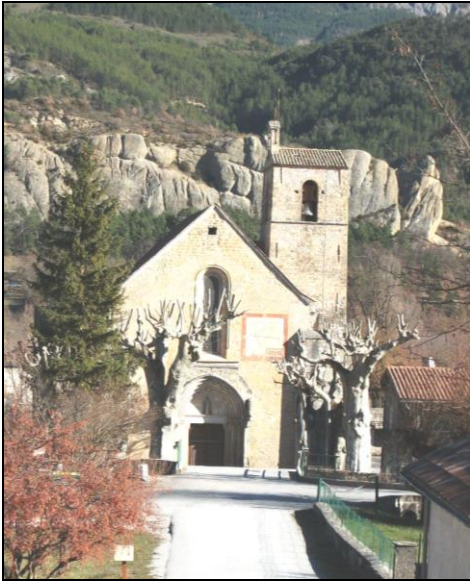
A l'extérieur, on admire surtout le chevet, élevé en belle pierre jaune, à l'abside principale en cul de four percée de trois élégantes fenêtres. Son décor, inspiré du premier art roman influencé par l'art lombard, comporte festons et moulures mais les arcatures retombent sur de fines colonnettes engagées et non sur les « classiques » lésènes. Pour Jacques Thirion, ce magnifique chevet « range la cathédrale de Senez parmi les plus beaux spécimens de constructions "lombardes" des Alpes françaises ». La façade ouest, ornée d'un cadran solaire de 1553 décoré de l'*Agnus Dei*, est dotée d'un portail gothique sculpté. Celui-ci était, comme à Notre-Dame du Bourg de Digne, abrité par un porche qui fut détruit, sans doute au moment des Guerres de Religion. L'intérieur est très riche : boiseries, stalles, retables, toiles (dont une *Assomption de la Vierge*, de François Mimault, au-dessus du maître-autel³⁸), mais on remarque surtout les huit tapisseries des Flandres et d'Aubusson représentant, pour la plupart,

³⁶ De même que le château, cette église fut finalement rasée ; à son emplacement fut édifée, au début de la seconde moitié du XVII^e s., l'actuelle chapelle Saint-Maxime dont le chœur réutilise six colonnes en granite. Cette chapelle est aujourd'hui intégrée dans le couvent des sœurs clarisses.

³⁷ CATHÉDRALES I, p. 231. Comme me l'a confirmé Monsieur le Curé de Riez – que je remercie ici –, elle est appelée couramment Notre-Dame-de-l'Assomption, et quelquefois, de façon erronée, Notre-Dame-de-la-Sède.

³⁸ CATHÉDRALES I, p. 169, et LACROIX 1992.

SENEZ Notre-Dame-de-l'Assomption



La cathédrale vue du palais épiscopal



La façade sud, le clocher carré latéral et le chevet de style lombard



Le portail du XVe s.



Le cadran solaire



Détail du portail, les colonnettes ont disparu.



Le palais épiscopal (XVIIe s.) presque un H.L.M. maintenant!

des scènes de l'Ancien Testament³⁹. Il paraît que Napoléon, qui fit à Senez l'honneur d'une visite le 3 mars 1815, ressentira devant ces tapisseries « la plus grande émotion artistique de son périple ». On ne peut parler de Senez sans citer également Jean Soanen, le plus illustre de ses évêques ; d'une piété unanimement reconnue, il refusa en 1713 d'accepter la bulle *Unigenitus* qui condamnait le jansénisme. Finalement révoqué en 1727, il mourut en exil en 1740, à La Chaise-Dieu⁴⁰.

Sisteron

La cathédrale **Notre-Dame-et-Saint-Thyrse**, communément appelée Notre-Dame, est connue sous le nom de **Notre-Dame des Pommiers** ; ce terme, sans rapport avec les arbres fruitiers, dérive du latin *pomœrium*, désignant l'espace urbain situé *intra muros*. Mais Notre-Dame était très proche des remparts, et son clocher a même pu s'intégrer dans le système de défense de la ville. C'est le seul édifice subsistant d'un important groupe épiscopal qui comprenait une autre église, Saint-Thyrse (d'où le vocable actuel de la cathédrale), le baptistère Saint-Jean, et un cloître, réservé aux chanoines, situé entre les deux églises. Jacques Thirion identifie Saint-Thyrse avec la chapelle des Pénitents Blancs⁴¹ qui s'élevait au sud de Notre-Dame, près des remparts mais, pour cet auteur, en dehors de l'enceinte⁴² : on a en effet retrouvé des sépultures antiques sous ses fondations, or il était alors interdit de procéder à des inhumations à l'intérieur du *pomœrium*⁴³.

La cathédrale a été construite après 1150, probablement sous l'épiscopat de Pierre de Sabran (1145-1171). Elle possède une nef sans transept et deux collatéraux ; ces trois vaisseaux la distinguent donc des grandes églises romanes méridionales à nef unique, beaucoup plus courantes. Le portail occidental est orné de chapiteaux et d'une frise sculptés d'animaux sauvages ou monstrueux, mais c'est le chevet qui attire particulièrement le regard par son étonnante coupole, accolée au clocher⁴⁴ ; comportant une galerie de circulation bordée de colonnes surmontées de chapiteaux, « elle rappelle les exemples prestigieux offerts par les coupoles et les absides des grandes églises lombardes » (Jacques Thirion). L'intérieur présente d'intéressants chapiteaux, certains ornés de masques ou de grotesques. De nombreux tableaux décorent les chapelles ; dans le chœur, outre le tombeau en marbre blanc de Mgr de Glandevès, le grand retable en bois doré (XVII^e siècle) du maître-autel, encadrant un tableau (*Sainte Famille entourée d'anges musiciens*) attribué à Nicolas Mignard, constitue un élément majeur du décor de la cathédrale.

Avec son appareil soigné en pierre de deux couleurs, qui se remarque particulièrement en façade (arc aux claveaux alternativement blancs et noirs) et à l'intérieur (voûte du chœur et

³⁹ HERMELLIN 2002, p. 28-30.

⁴⁰ Voir VENTRE 1940-53.

⁴¹ THIRION 1980, p. 251, 252. Voir aussi DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1977, p. 47-50. La chapelle des Pénitents Blancs a été démolie vers 1860.

⁴² Cependant, comme le rappellent Yann Codou et Michel Fixot (CODOU 1996, p. 199, note 25), le plan figuré par Édouard de LAPLANE (*Histoire de Sisteron tirée de ses archives*) situe la chapelle entre la cathédrale et le rempart. Il en est de même pour l'une des vues cavalières de Sisteron par le Père Martellange (CATHÉDRALES IV, p. 12), œuvres que Jacques Thirion qualifie de « documents capitaux pour la topographie de la ville, de la cathédrale et de ses abords à l'issue du Moyen Âge », tout en ajoutant que la vue « à vol d'oiseau » reproduite « comporte un certain nombre d'invéraisemblances »...

⁴³ THIRION 1980, p. 251. Voir également FÉVRIER Paul-Albert et LEYGE F. (dir.), « Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale. Antiquité tardive et Haut Moyen Âge. III^e-VIII^e siècles », Catalogue de l'exposition du Musée de la civilisation gallo-romaine (Lyon, 1986), p. 35, 74.

⁴⁴ L'église n'ayant pas de transept, la coupole a été élevée au centre de la dernière travée précédant immédiatement le chœur. C'est le parement interne de cette même coupole que nous évoquons plus loin.

SISTERON Notre-Dame des Pommiers



Façade lombarde à arc interrompus



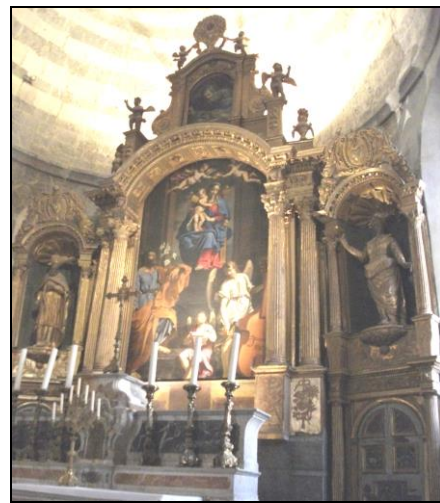
Cul de four, bichromie de l'abside et absidiole au décor restauré



Coupole sur trompes sur le transept



Vierge dorée



Retable du maître-autel, bois sculpté XVIIe s.



Galerie à colonnettes et chapiteaux en relief sur la tour octogonale coiffant la coupole



Stalles des chanoines



Toussaint de Glandevès



Voûtes des nefs principale et latérales

parement de la coupole⁴⁵), ce grand édifice alpestre resté très homogène constitue un « chef d'œuvre de l'art lombard provençal »⁴⁶.

Forcalquier

Saint Mari⁴⁷, compagnon de saint Donat, fut le fondateur de l'abbaye de Bodon, au Val Benoît (commune de Saint-May, anciennement du *petit diocèse* de Sisteron). Il y fut enterré, mais, sans doute devant le danger des pillages des Sarrasins qui infestaient alors la vallée de la Durance, l'évêque Arnulphe (ou Arnulf ou Arnoux) aurait fait, selon la tradition, transférer au début du X^e siècle la dépouille du saint à Forcalquier ; cette ville était alors mieux fortifiée que Sisteron, et les restes de Mari furent déposés dans la chapelle castrale Notre-Dame-et-Saint-Thyrse qui changea de nom pour prendre celui du saint. L'église fut dotée, au début du siècle suivant, d'un collège de chanoines. Lorsque, en 1065, le nouvel évêque, Géraud Chabrier, se vit interdire l'accès à Sisteron, il éleva la collégiale au rang de concathédrale. L'église est alors agrandie. Une reconstruction complète a lieu au cours du XIII^e siècle et s'achève en 1296 ; la nouvelle cathédrale ne fut consacrée qu'en 1408⁴⁸. Gravement endommagée lors du siège de Forcalquier par l'artillerie des troupes de Louis XI (1481)⁴⁹, elle est abandonnée, quasiment en ruines, en 1486 ; le siège du chapitre est alors transféré en l'église Notre-Dame du Bourguet qui devient la nouvelle concathédrale et récupère le mobilier religieux et les reliques de saint Mari. Le culte ne fut plus célébré à Saint-Mari à partir du XVI^e siècle et ses ruines furent vendues aux démolisseurs au XVII^e siècle. Il en subsiste cependant d'imposants pans de murs, dont la façade avec la brèche du porche, et une petite ouverture dans le chœur⁵⁰ ; un chapiteau réputé provenir de l'église est conservé au musée de Forcalquier, mais son origine est discutée par certains auteurs⁵¹. Même si elles n'ont pas permis de situer avec précision les églises précédentes⁵², les fouilles menées depuis 2004 par Mariacristina Varano, notamment au niveau du chœur, ont apporté de nouvelles lumières sur cet édifice qui apparaît maintenant comme une cathédrale de dimensions imposantes⁵³ ; dans le terrain en contrebas du site, un chapiteau qui, lui, doit très logiquement provenir de Saint-Mari a été retrouvé par cette archéologue⁵⁴.

La cité de Forcalquier est descendue progressivement du sommet de la colline castrale⁵⁵, et, au XIV^e siècle, ce nouvel habitat s'est entouré d'une enceinte fortifiée dont le tracé peut se retrouver notamment le long du boulevard Latourette. L'église **Notre-Dame-de-l'Assomption**, couramment appelée **Notre-Dame du Bourguet**, église paroissiale auparavant

⁴⁵ Vue de l'intérieur, elle « s'apparente étrangement à une sorte de pyramide évidée » (LOURS 2008, p. 390).

⁴⁶ Le système d'alternance de couleurs se retrouve, magnifié, à la cathédrale d'Embrun, avec laquelle Notre-Dame présente d'ailleurs de grandes analogies.

⁴⁷ Ce saint est aussi appelé *Mary* ou *Marius* ; le nom Saint-May vient de saint Mary.

⁴⁸ Pour Guy Barroul (BARRUOL 1981, p. 234), Jacques Thirion (CATHÉDRALES III, p. 10, 11) et Jeanine Bourvéau (BOURVÉAU 2010, p. 178). J. ROMAN pense, lui, qu'il y eut une nouvelle reconstruction à la fin du XIV^e siècle, ce qui l'amène à dire que ce dernier édifice « n'a donc pas duré plus de cent ans » (ROMAN 2003, p. 26, 56).

⁴⁹ ROMAN 2003, p. 19, 24.

⁵⁰ Porche : ROYER 1986, p. 132, 134 ; *PPF* n°12, figure 29 p. 26. Fenêtre du chœur : ROYER 1986, p. 128 ; BOURVÉAU 2006, p. 18, 19.

⁵¹ BOURVÉAU 2006, p. 18, 19 (n°69) ; CATHÉDRALES III, p. 13, 14 ; DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1977, p. 22 ; BARRUOL 1990, p. 85, 86. Pour Jean-Yves Royer, ce chapiteau, dit « au diable », pourrait provenir de Saint-Mari ou de l'ancienne chapelle castrale Saint-Martin (ROYER 1986, p. 23). Par ailleurs, Guy Barroul présente (1990, p. 86, photo du bas) une colonnette romane du XII^e siècle (que Jean-Yves Royer appelle *chapiteau*) « trouvée dans les ruines de Saint-Mary ».

⁵² BOURVÉAU 2010, p. 178.

⁵³ BOURVÉAU 2006, p. 18, 19.

⁵⁴ BOURVÉAU 2006, p. 19, deux photos non numérotées ; *PPF* n°12, figures 34 et 35 p. 26.

⁵⁵ « Sans doute pour être en liaison directe avec la voie de passage et le marché » (BOURVÉAU 2010, p. 166).

FORCALQUIER – Notre-Dame du Bourguet



L'imposante cathédrale-muraille



Chœur aux élancements gothiques



La rosace



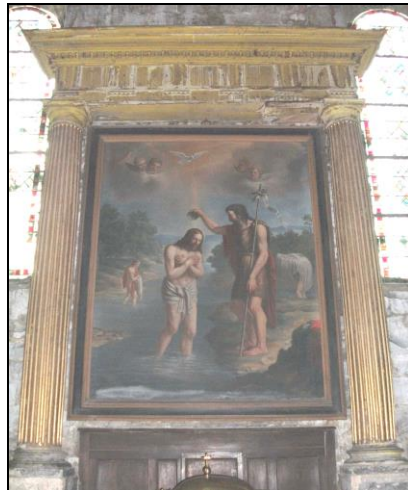
Le ciel de la chaire



Triomphe de l'Enfant Jésus



Support du buffet d'orgue



Seul retable ancien : Baptême du Christ



Bas de la chaire (XVIIe s)



Clôture de chœur en fer forgé.



Deux figures en culot de soutien d'ogives.



Clôture de baptistère en fer forgé.

dénommée Notre-Dame du Marché (ou Sainte-Marie du Marché), était très excentrée par rapport à la citadelle comtale : elle se trouvait sur la ligne des remparts, à côté de la porte principale. Cela lui valut, au XVII^e siècle, de voir ses défenses encore renforcées par la construction d'un parapet crénelé du côté nord et de hourds au-dessus de l'abside⁵⁶. Lorsque Saint-Mari, menaçant ruine, fut abandonnée, Notre-Dame du Bourguet devint la nouvelle concathédrale : le siège du chapitre de chanoines et les reliques de saint Mari y furent transférés le 15 avril 1486.

La construction de Notre-Dame du Bourguet, peut-être commencée à la fin du XII^e siècle, s'étendit tout au long du siècle suivant. La nef de deux travées, voûtée en berceau brisé, est romane ; le vaste transept, le chœur à abside pentagonale, les chapelles des bras du transept et le portail occidental surmonté d'une rose sont gothiques : c'est d'ailleurs le premier essai d'adaptation de l'art gothique en Pays d'Oc, qui sert ici à traiter des volumes romans⁵⁷. Les parties romanes et gothiques ont d'ailleurs été édifiées à peu d'années d'intervalle ; pour Jean-Yves Royer, elles sont même strictement contemporaines⁵⁸. La consécration officielle de l'église a lieu en 1372. Le campanile est construit au XVI^e siècle, mais le fait majeur, intervenant au XVII^e siècle, est l'ajout de bas-côtés qui transforment l'édifice en église à trois vaisseaux. À la même époque le lourd clocher est surélevé. Différentes retouches et restaurations interviendront aux XIX^e et XX^e siècles. Le grand orgue dont les premiers jeux remontent à 1630 a été installé par Moitessier (1846), puis restauré par la maison Cavallé-Coll en 1934 et – véritable résurrection – par Alain Sals en 1979⁵⁹. Le tableau du *Triomphe de l'Enfant Jésus* (XVII^e siècle) est très certainement à tort attribué à Nicolas Mignard ; par ailleurs, quelques fragments d'ossements de saint Mari sont conservés dans un modeste reliquaire en laiton⁶⁰.

Conséquence de périodes troublées ayant conduit à des changements de site, de dissensions au sein de l'Église, mais, surtout, de la décision initiale de celle-ci de calquer sur la trame serrée des *civitates* romaines ses propres circonscriptions, le nombre des églises épiscopales bas-alpines apparaît comme assez remarquable, puisque, pour s'en tenir aux édifices visibles (en élévation ou en ruines), on dénombre, à la veille de la Révolution, **dix cathédrales** sur le territoire qui va devenir en 1790 celui des Basses-Alpes⁶¹ : ce nombre de dix édifices est d'ailleurs le plus élevé pour un département français⁶². Bien évidemment, ces dix églises n'ont pas eu le statut de cathédrale simultanément ; il n'y eut, en réalité, « que » six cathédrales *actives* en même temps, compte tenu du cas particulier de Forcalquier qui s'ajoutait aux cinq sièges épiscopaux.

La carte des diocèses se partageant le futur département, carte établie dès le Moyen Âge, resta en effet inchangée jusqu'à la Révolution. Les seules tentatives de modifications concernèrent

⁵⁶ La présence d'archères dans les murailles de l'église témoigne encore, de nos jours, de l'intégration de l'édifice dans les défenses de la ville (voir BOURVÉAU 2010, p. 166, texte et cliché) ; une archère est également visible sur notre photo de couverture de *PPF* n°12. Les derniers vestiges du parapet crénelé et des hourds disparurent en 1882.

⁵⁷ « Synthèse originale de grammaire romane et de vocabulaire gothique, [elle] préfigure ce que l'on nommera le "gothique méridional". » (ROYER 1986, p. 166)

⁵⁸ ROYER 1986, p. 156.

⁵⁹ NALIN 2004.

⁶⁰ *PPF* n°12, figure 30 p. 26.

⁶¹ Bien sûr, il n'est pas tenu compte des cathédrales hypothétiques et/ou non localisées. Ces dix édifices sont toujours visibles aujourd'hui.

⁶² Seule la Corse, dépasserait ce chiffre à condition d'ajouter au nombre de ses cathédrales les nombreuses *procathédrales* dues à l'histoire tourmentée de l'île : ces dernières étaient en effet considérées comme cathédrales « provisoires » (*pro* étant ici l'abréviation de *pro tempore*, signifiant *temporaire*), à chaque nouvelle implantation entraînée par les menaces (épidémies, invasions) auxquelles l'Île de Beauté a dû faire face.

le diocèse de Senez, l'un des plus pauvres du royaume⁶³ ; il avait été envisagé au XV^e siècle de le fusionner avec celui de Vence, puis au XVIII^e siècle avec celui de Digne, mais ces projets n'aboutirent pas. De même, en dépit d'efforts réitérés tout au long des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, les différents évêques ne purent jamais obtenir que le siège épiscopal soit transféré de Senez à Castellane. Mgr de Villeserin, évêque de Senez « devenu un misérable village » (selon lui), pensant que l'affaire allait aboutir, établit en 1678 l'office canonial en l'église Saint-Victor de Castellane ; mais Rome, peut-être en raison des relations difficiles entre le Saint-Siège et la France de Louis XIV, refusa d'entériner ce transfert, et l'évêque, en 1683, promulgua une ordonnance afin de surseoir à la translation du siège épiscopal⁶⁴. La tourmente révolutionnaire devait se charger de régler ces problèmes à sa façon en supprimant quatre évêchés sur cinq !

La Révolution, la Constitution civile du Clergé, le diocèse départemental

La Révolution française modifia en profondeur les institutions de notre pays et en premier lieu ses divisions administratives. On le sait, à la veille de la Révolution, l'organisation territoriale de la France était extrêmement complexe, et d'ailleurs, dès le début du XVIII^e siècle, il avait été question de simplifier la géographie administrative du royaume. Le nouveau pouvoir souhaita redessiner de fond en comble la carte de France, en particulier en supprimant les provinces d'Ancien Régime. En septembre 1789, l'abbé Sieyès proposa à l'Assemblée nationale d'élaborer un plan de réorganisation et, dès novembre 1789, l'Assemblée adopta le découpage en départements dont les noms furent choisis sur des bases géographiques et hydrographiques. Le décret parut le 22 décembre 1789, et l'existence des 83 départements créés prit effet le 4 mars 1790⁶⁵.

Le département des Basses-Alpes comprend, dès sa création, la vallée de Barcelonnette, savoyarde depuis le XIV^e siècle, mais rattachée à la France par le traité d'Utrecht (1713) et réunie au Gouvernement général de Provence en 1714⁶⁶. En revanche, deux portions du territoire des Basses-Alpes (soit au total huit communes) lui sont ensuite enlevées : en 1793, le canton de Sault, lors de la création du département du Vaucluse ; en 1811, le canton de Barceilonnette, rattaché aux Hautes-Alpes.

L'examen de la carte du département permet de constater que, sur les cinq sièges épiscopaux bas-alpins (Digne, Glandèves, Riez, Senez, Sisteron), quatre avaient des paroisses situées dans des départements limitrophes⁶⁷ ; une petite partie des évêchés de Riez et Senez s'étendait sur le Var⁶⁸. Le diocèse de Sisteron avait, lui, une configuration particulière puisque vingt paroisses formaient un *petit diocèse* séparé du reste (et du siège épiscopal) par l'évêché de Gap⁶⁹ ; ce *petit diocèse* se retrouva intégralement dans le département de la Drôme, ainsi que trois paroisses ou succursales du « grand diocèse »⁷⁰. Quant à la situation du diocèse de

⁶³ On parlait alors d'*évêché crotté* pour désigner les diocèses les plus pauvres et déshérités ; un autre exemple est celui de l'évêché de Bethléem, replié à Clamecy (aujourd'hui dans la Nièvre).

⁶⁴ Voir les détails dans VENTRE 1930.

⁶⁵ Leur nombre et leurs limites furent fixés le 26 février 1790 (http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9partement_fran%C3%A7ais). La France métropolitaine compte aujourd'hui 96 départements. À partir de 1793 (et sans tenir compte des conquêtes napoléoniennes) ont été créés au fil des ans les départements suivants : Vaucluse, Loire, Tarn-et-Garonne, Alpes-Maritimes, Savoie, Haute-Savoie, Territoire de Belfort ; la réforme de la région parisienne en a ajouté cinq, enfin la division de la Corse a augmenté le nombre total d'une unité.

⁶⁶ COSTE 1995.

⁶⁷ Voir la carte, déjà citée, dans PPF n°12, page 14.

⁶⁸ La paroisse de Saint-Auban (diocèse de Senez) passa du Var aux Alpes-Maritimes après 1860. Voir ci-après.

⁶⁹ Un grand vicaire spécial était préposé à l'administration du *petit diocèse* (FÉRAUD 1879, p. 7) ; voir aussi BOIS 1997, spécialement p. 97-101. Sur les causes possibles de cette configuration, voir NICAULT 2005, p. 13.

⁷⁰ Montfroc, Ferrassières-de-Montbrun et Ferrassières-de-Barret.

Glandèves, elle était tout aussi originale : bon nombre de ses paroisses se retrouvèrent en 1790 dans le département du Var⁷¹, alors qu'une autre partie de l'évêché appartenait à un territoire étranger dépendant de la maison de Savoie, le comté de Nice⁷². Ce n'est qu'à une époque récente, en effet, que les limites des diocèses français périphériques coïncidèrent avec les frontières nationales ; sous l'Ancien Régime, il n'était tenu aucun compte des limites d'État, qui variaient d'ailleurs parfois avec une rapidité déconcertante⁷³... Mais ces quatre sièges épiscopaux (Riez, Senez, Sisteron et Glandèves) ne survécurent pas à l'irruption des Révolutionnaires dans le domaine religieux qui, dans tous les sens du terme, bouleversa la France.

La Constitution civile du clergé

Si la refonte, pourtant radicale, des institutions laïques du pays avait pu être menée à bien sans trop de problèmes, l'intervention du pouvoir révolutionnaire dans le domaine religieux fut, elle, empreinte à certains moments d'une grande violence. Elle engendra, durant plusieurs années, une véritable guerre civile religieuse – si l'on peut risquer cette formule – et un schisme qui vit s'opposer deux Églises. En fait, le nouveau pouvoir ne voulait pas seulement réformer les structures et le fonctionnement de l'Église de France : en tentant d'en modifier radicalement la philosophie, il visait à la soumettre au politique et à transformer une Église « romaine » en Église d'inspiration gallicane, indépendante (sauf au niveau de la doctrine) vis-à-vis de la papauté.

Un premier aspect de cette intervention concerne l'organisation de l'Église. La carte ecclésiastique française avait, en fait, peu évolué à partir du XVII^e siècle ; pour ce siècle et le suivant, seulement six diocèses furent créés dans notre pays : Alès, Blois, Dijon, Saint-Claude, Nancy et Saint-Dié. Au début de l'année 1789, la France, dans ses frontières d'alors, comptait 135 diocèses territoriaux⁷⁴ (et 136 évêques, l'évêque de Bethléem ayant sa chapelle épiscopale à Clamecy)⁷⁵. Cette situation fut bouleversée par l'adoption, le 12 juillet 1790, de la Constitution civile du clergé qui « donna à l'Église de France une organisation civile »⁷⁶. La carte ecclésiastique du pays est alors complètement réorganisée ; drastiquement simplifiée, elle est calquée sur les 83 départements nouvellement créés : les anciens diocèses sont supprimés et remplacés par 83 nouveaux diocèses. Autre aspect : les titulaires de charges, c'est-à-dire les évêques et les curés, doivent être élus par le corps électoral du département. Les électeurs (qu'ils soient catholiques ou non) votent au niveau du département pour les premiers et du district pour les seconds⁷⁷.

Mais la situation prend une tournure conflictuelle avec la promulgation, le 27 novembre 1790, d'un décret enjoignant aux ecclésiastiques de prêter un serment de fidélité « à la Nation, à la Loi et au Roi » et implicitement d'adhésion à la Constitution civile du clergé. Les 10 mars et

⁷¹ Elles passèrent du Var aux Alpes-Maritimes après 1860. Voir ci-après.

⁷² Après son rattachement à la France (1860), le comté de Nice et l'arrondissement de Grasse, détaché du Var, formèrent le département des Alpes-Maritimes.

⁷³ Pensons, par exemple, aux frontières du nord et de l'est de la France... Un certain nombre de paroisses françaises dépendaient donc de sièges épiscopaux situés aujourd'hui en Belgique, en Allemagne, en Suisse, en Italie ou en Espagne, et inversement.

⁷⁴ Diocèse s'étendant sur une partie du territoire (métropolitain).

⁷⁵ Les frontières de 1789 délimitaient un territoire plus petit que la France actuelle puisque ne comprenant pas, par exemple, Avignon, le Comtat-Venaissin, Nice, la Savoie. En 1793, l'annexion, après referendum, d'Avignon et du Comtat-Venaissin (suivie de la création du département du Vaucluse) incorpora quatre cités épiscopales supplémentaires au territoire français : Avignon, Carpentras, Cavaillon et Vaison.

⁷⁶ http://fr.wikipedia.org/wiki/Constitution_civile_du_clerg%C3%A9.

⁷⁷ Les Basses-Alpes eurent deux évêques constitutionnels élus : Jean-Baptiste Romée de Villeneuve et André Champsaud ; voir SETY 1970, p. 19, 20, 29.

13 avril 1791, le pape Pie VI condamne la Constitution qu'il qualifie, en 1792, de « schismatique » et « hérétique ». L'obligation du serment entraîna effectivement un schisme au sein de l'Église de France en raison de la très vive résistance du clergé ; si certains prêtres (dits assermentés ou jureurs) acceptèrent de prêter serment à la Constitution, une partie refusa le serment et constitua, de fait, une Église réfractaire. Ces prêtres (dits insermentés) qui ne se plièrent pas aux injonctions de la loi furent déportés ou durent s'exiler. La situation s'aggrava encore avec la politique de déchristianisation de l'an II et l'Église constitutionnelle elle-même fut victime de la Terreur à partir de 1793 ; la Convention cessa même de la reconnaître en 1795, menant ainsi à son terme le processus de rupture entre la Révolution et l'Église⁷⁸. L'Église constitutionnelle survécut cependant, particulièrement dans les villes où se trouvait un évêque constitutionnel, mais elle ne put s'implanter durablement dans les campagnes. Si certains de ses membres espéraient constituer la base de la nouvelle organisation à venir, ils réalisaient aussi que la réconciliation avec Rome passait par le désaveu de leur choix de 1791. L'Église réfractaire, elle, ne cessa de se renforcer après la chute de Robespierre, notamment grâce à la réouverture des frontières et à une certaine tolérance des autorités. L'arrivée de Bonaparte au pouvoir voit la reprise du culte s'amplifier avec le retour des prêtres exilés et l'ouverture des églises. On conçoit dès lors que le clergé réfractaire, qui pouvait se prévaloir d'une double légitimité fondée sur l'attachement à l'évêque traditionnel et au pape, ait formé le groupe le plus important sur lequel va s'appuyer la nouvelle Église concordataire⁷⁹.

Le rétablissement de la paix religieuse : Bonaparte et le concordat de 1801

Le concordat de 1801 : l'effacement du passé, la nouvelle carte ecclésiastique

La réorganisation de l'Église de France fut, pour l'essentiel, due à la ferme volonté de Bonaparte de restaurer la concorde et l'unité nationale, et donc la paix religieuse. Le Premier consul était intimement convaincu de l'importance de la religion, et il choisit de rétablir le catholicisme « religion de la grande majorité des citoyens français⁸⁰ ».

Après les victoires militaires de la Campagne d'Italie puis la proclamation de la République romaine (1798), le pape Pie VI, prisonnier de la France, était mort en août 1799 à Valence (Drôme). Son successeur, Pie VII, élu en mars 1800, ne fut donc pas insensible, dans un tel contexte, à l'ouverture de Bonaparte envisageant un dialogue direct avec Rome pour parvenir à la pacification religieuse⁸¹. De longues négociations aboutirent, le 15 juillet 1801, à la signature d'une « Convention entre Sa Sainteté Pie VII et le gouvernement français », le *Concordat*, définissant le cadre juridique de l'existence et du fonctionnement de l'Église de France. Le pape le ratifia le 15 août 1801 et il promulgua en même temps des brefs nommant un légat en France, le cardinal J.-B. Caprara, chargé de sa mise en application, et demandant aux évêques – constitutionnels ou réfractaires – de démissionner.

Ce concordat de dix-sept articles reprend certaines dispositions de celui de Bologne (1516) : c'est par exemple le chef de l'État, en l'occurrence Bonaparte, qui nomme les évêques, dont l'investiture canonique est ensuite accordée par le pape. La refonte de la carte ecclésiastique (diocèses et paroisses) est clairement annoncée : « *Il sera fait par le Saint-Siège, de concert avec le Gouvernement, une nouvelle circonscription des diocèses français* » (article II) ; « *Il y*

⁷⁸ BOUDON 2002, p. 26.

⁷⁹ BOUDON 2002, p. 27, 28.

⁸⁰ Comme le proclame le préambule du concordat de 1801. Bonaparte est fidèle au principe alors dominant en Europe prônant la coïncidence entre la religion du prince et celle du peuple, version adoucie du *cujus regio, ejus religio* de la Paix d'Augsbourg. Cette logique le poussera finalement jusqu'au sacre. (BOUDON 2002, p. 46)

⁸¹ Bonaparte était arrivé au pouvoir par le coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) qui avait renversé le Directoire.

aura en France dix archevêchés ou métropoles, et cinquante évêchés. » (article LX, titre IV, section première). La recomposition complète du clergé est prévue : évêques et curés doivent prêter serment de fidélité au gouvernement dont, en retour, ils reçoivent un traitement. Pour tenir compte de l'opposition que le texte suscita dans divers milieux (évêques en exil supposés démissionner, anticléricaux, royalistes...), Bonaparte fit rédiger par Portalis un additif qui restreignait les droits de l'Église : les « articles organiques ». Finalement, la loi fut adoptée le 8 avril 1802, et la promulgation du texte, bien accueillie par la population, ouvrit la voie à la réorganisation des Églises.

Dès le 9 avril 1802, la bulle *Qui Christi Domini vices* supprima tous les diocèses de France, et érigea soixante cités épiscopales, dont dix métropoles ecclésiastiques⁸² ; les anciens évêques, démissionnaires ou non, perdaient toute juridiction⁸³. Le tracé de la nouvelle carte de France se fit dans un cadre complètement remanié, sur une base départementale. Les diocèses correspondirent soit à un seul département, soit à un assemblage de deux ou plusieurs départements : 31 diocèses couvraient deux départements, 23 un seul et 6 en couvraient trois ; le modèle dominant fut donc le diocèse bidépartemental⁸⁴. En revanche, aucun département n'abritait deux sièges épiscopaux, contrairement à ce qui sera fait en 1822. La carte des diocèses ainsi dessinée avait donc peu de choses à voir avec celle de l'Ancien Régime⁸⁵.

Il faut être bien conscient des conséquences du concordat de 1801 et de la bulle d'avril 1802 : ces textes effacent purement et simplement l'ancienne carte ecclésiastique, transformant ainsi, pour un bref instant, la France en une *page blanche* sur laquelle il faudra dessiner de nouvelles frontières. En d'autres termes, et avant que ne soit tracée une autre carte, cette page blanche signifie que diocèses, provinces ecclésiastiques, métropoles et cathédrales ont cessé d'exister ; à ce moment, toutes les cathédrales de France sont devenues, *canoniquement*, des *anciennes cathédrales*⁸⁶...

Le lendemain de la promulgation de ladite bulle, soit le 10 avril, le cardinal Caprara signe les soixante décrets particuliers de chacun des nouveaux sièges. À titre d'exemple, pour le diocèse de Vannes, dans la province ecclésiastique de Tours, le décret commence par les mots : « *Nous érigeons l'église de Saint-Pierre en cathédrale*⁸⁷ ». Puisque toute cathédrale avait disparu, il fallait effectivement décider, pour chacun des soixante diocèses créés, quelle église en serait la « nouvelle » cathédrale. Par ailleurs, on conçoit bien que si l'Église a pu *rendre* plus tard à certaines églises « leur titre de cathédrale⁸⁸ et les privilèges qui en découlent », c'est bien parce que ces églises les avaient *perdus* !

La situation et la carte ecclésiastique résultant des textes de 1801 et 1802 perdurèrent jusqu'à la Restauration où de longues tractations entre le Saint-Siège et le gouvernement de Louis XVIII aboutirent, le 11 juin 1817, à un nouveau concordat qui ne fut pas ratifié par les Chambres. Cependant, le texte de 1801, resté en vigueur, fut finalement complété par des accords limités qui permirent notamment au pape Pie VII de rétablir une trentaine de diocèses par une bulle du 6 octobre 1822. La carte des évêchés se rapprocha alors très nettement de

⁸² Naturellement, le texte du Saint-Siège concernait le pays dans ses nouvelles limites, comprenant l'actuelle Belgique et d'autres territoires de la rive gauche du Rhin.

⁸³ REBARDY-JULIA Emmanuelle, *Un évêché entre deux mondes, Elne / Perpignan, XVI^e-XVIII^e siècles*, 66-Canet-en-Roussillon, Trabucaire, 2009, p. 564.

⁸⁴ LANGLOIS Claude, « Choix imposé, choix accepté : le département comme diocèse », dans CHAIX 2002, p. 67-86 ; ici p. 75.

⁸⁵ BOUDON 2002, p. 87-89.

⁸⁶ Ce qui infirme ce qu'écrivent un certain nombre d'auteurs, à savoir que le titre de cathédrale est accordé à une église *une fois pour toutes*, de manière irréversible en quelque sorte ; le concordat de 1801 prouve le contraire.

⁸⁷ www.infobretagne.com/vannes-concordat-eglise.htm.

⁸⁸ Créant ainsi, comme il va être dit plus loin, des *concordats*.

celle des départements français⁸⁹. À l'issue de cette refonte ainsi opérée en deux étapes, on put constater que, sur les 139 diocèses territoriaux de 1793, 63 (soit 45 %) avaient été supprimés.

Un diocèse de Digne pour deux départements (1801-1822)

À la lumière de ces textes de 1801, 1802 et 1822, il va maintenant être possible de revenir en Haute-Provence, non sans avoir, préalablement, fait un détour par le département limitrophe des Hautes-Alpes. On se souvient qu'avec la Constitution civile du Clergé de 1790 les Révolutionnaires avaient opté pour la ligne politique « *un département – un diocèse* ». À l'intérieur de limites toutes neuves, les Hautes-Alpes, dont le chef-lieu fut fixé à Gap, se révélèrent comporter deux villes précédemment sièges épiscopaux : Embrun et Gap. Ce fut Embrun, où l'archevêché devint évêché, qui fut choisi comme chef-lieu du diocèse constitutionnel départemental (non reconnu, naturellement, par le Saint-Siège), et l'évêché de Gap fut supprimé.

Aux termes du concordat de 1801, l'évêché d'Embrun fut supprimé à son tour et les Hautes-Alpes se retrouvèrent sans diocèse propre : c'est le nouveau diocèse de Digne (cette fois reconnu par Rome, et suffragant d'Aix) qui regroupa les Hautes-Alpes et les Basses-Alpes. Cette situation dura jusqu'à la bulle de 1822 par laquelle fut rétabli le diocèse de Gap dans le cadre départemental haut-alpin. Le diocèse de Digne retrouva alors la circonscription qu'il a de nos jours : ses limites furent ramenées à celles du département des Basses-Alpes, aujourd'hui dénommé Alpes-de-Haute-Provence, qui avait entre temps été amputé des trois communes du canton de Barcelonnette⁹⁰.

Nouvelles concathédrales et particularités dignoises

La suppression de près de la moitié des diocèses d'Ancien Régime à l'issue des réformes de 1801 et 1822 eut une conséquence indirecte quelque peu paradoxale : elle donna à l'Église la possibilité de « recréer » des cathédrales. Dès le début du XIX^e siècle, une bulle pontificale, publiée dans le bulletin des lois, permit aux évêques de joindre à leur titre ceux des diocèses supprimés : c'est ce que l'on a appelé le *relèvement* d'anciens diocèses⁹¹. Mais l'Église fit un pas de plus : si, pour elle, compte tenu des bulles de 1802 et 1822, les cathédrales des diocèses supprimés étaient devenues *de jure* des *anciennes* cathédrales, elle a en effet, depuis, rendu à certaines d'entre elles leur ancien titre, et, par là-même, un certain degré de prééminence, d'honneurs et de privilèges – sans pour autant égaler ceux de la cathédrale majeure du diocèse⁹². Par ce moyen, l'Église a donc en fait transformé en *concathédrales* d'anciennes cathédrales, manifestation concrète, sans doute, de son désir de garder vivante dans le présent une trace de l'histoire passée (de ses *Églises particulières* et de leurs églises

⁸⁹ Avec 80 diocèses pour 86 départements (LANGLOIS Claude, *op. cit.* p. 68). Sur cette « victoire du modèle départemental [...] donnant acte au choix contesté de 1790 », voir la riche analyse de cet auteur, dans le même article, p. 82 à 86.

⁹⁰ Il s'agit des limites *canoniques* (les limites officielles du diocèse), par opposition aux limites *pastorales* qui, pour certains diocèses, peuvent être légèrement différentes. Le diocèse de Digne, aujourd'hui appelé diocèse de Digne, Riez et Sisteron, fait partie, depuis 2002, de la province ecclésiastique de Marseille (correspondant à la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur plus la Corse), qui comprend, en outre, l'archidiocèse de Marseille et les diocèses suivants : Aix et Arles, Avignon, Fréjus-Toulon, Gap et Embrun, Nice, Ajaccio. L'archidiocèse de Monaco participe aux instances provinciales.

⁹¹ De nombreux diocèses font aujourd'hui référence, dans leur appellation officielle, à un évêché disparu : Aix et Arles ; Beauvais, Noyon et Senlis ; Bordeaux et Bazas ; Carcassonne et Narbonne ; Coutances et Avranches, etc.

⁹² Remarquons que le dictionnaire Larousse, par exemple, donne, pour le mot *cathédrale* une seconde acception : « cathédrale d'un ancien diocèse ». Les édifices en question sont d'ailleurs couramment appelés cathédrales par les municipalités, les offices de tourisme, la DDE, les habitants des villes concernées...

mères), considérée dans le cadre départemental, l'on serait presque tenté d'écrire : *malgré* le cadre départemental... Contentons-nous de citer deux exemples pour illustrer cette démarche. Après la création de l'Ariège puis celle du diocèse de Pamiers, le nouveau département compta à l'intérieur de ses limites trois villes qui étaient d'anciens sièges épiscopaux : Pamiers, Saint-Lizier et Mirepoix. Le 11 mars 1910, un décret apostolique de la Sacrée Congrégation consistoriale rétablit les anciens titres épiscopaux de Couserans et Mirepoix, de telle sorte que désormais le diocèse soit dénommé « diocèse de Pamiers, Couserans et Mirepoix ». Le même jour, Mgr Izart, évêque de Pamiers, publia un mandement qui rendait aux églises de Mirepoix et Saint-Lizier « leur titre de cathédrales et les privilèges qui en découlent ». Ainsi, l'ancienne cathédrale Saint-Maurice de Mirepoix devenait concathédrale. Pour Saint-Lizier, les bâtiments de la cité épiscopale ayant été transformés en hôpital psychiatrique et Notre-Dame-de-la-Sède étant devenue la chapelle de l'hôpital⁹³, c'est l'église Saint-Lizier (du bourg) qui bénéficia de la décision de l'évêque : elle qui n'avait été concathédrale que par abus de langage l'est donc devenue *de jure*⁹⁴...

Un exemple très récent est celui de Bourg-en-Bresse⁹⁵. L'église Notre-Dame-de-l'Annonciation avait été érigée en cathédrale en 1515 grâce à l'éphémère évêché de Bourg créé à deux reprises par le pape entre 1515 et 1535 à la demande de Marguerite d'Autriche. Ses prêtres desservants étant ainsi devenus chanoines, elle garda le titre de collégiale après 1535. Avec l'aval de la Congrégation pour les évêques du Saint-Siège (décret du 20 août 1990), la collégiale Notre-Dame de Bourg-en-Bresse a été promue au rang de concathédrale le 3 mai 1992, par une cérémonie officielle au cours de laquelle, notamment, ledit décret a été lu par le nonce apostolique en France, en présence des autorités religieuses et des représentants de la République.

Remarquons que d'autres voies ont pu conduire à l'apparition de nouvelles concathédrales : des transferts de cathédralité (d'une église à une autre), ou la réunion de plusieurs diocèses en un seul. L'exemple contemporain des diocèses de Savoie illustre ce dernier cas : le 26 avril 1966, un décret du Saint-Siège unit les trois diocèses de Chambéry, Maurienne et Tarentaise, « de telle sorte qu'il y ait un seul et même évêque à la tête des trois diocèses. [...] Chaque Église aura sa cathédrale et une représentation proportionnée à son importance au Conseil diocésain »⁹⁶. Les anciennes cathédrales majeures de Moûtiers et Saint-Jean-de-Maurienne sont donc devenues ainsi des concathédrales.

Riez et Sisteron... et Saint-Jérôme de Digne

Dans le droit fil de ce qui précède, revenons maintenant au cas des Alpes-de-Haute-Provence. Un décret apostolique du 15 février 1916 rétablit les anciens titres épiscopaux de Riez et de Sisteron, et le diocèse de Digne devient le « diocèse de Digne, Riez et Sisteron »⁹⁷. Peu après, les anciennes cathédrales de **Riez** et **Sisteron** retrouvèrent leur titre de cathédrales⁹⁸ ; ces deux églises ont donc aujourd'hui le statut de concathédrale.

⁹³ L'ensemble de la cité épiscopale est désormais la propriété du Conseil général de l'Ariège, et est l'objet d'importants travaux de restauration devant aboutir à la création d'un musée dont l'ancienne cathédrale sera le cœur (voir *La Gazette ariégeoise*, n°12, 26 mars 2010, p. 21). Je remercie Mme Véronique Thévenot, archiviste aux Archives diocésaines de Pamiers, M. Étienne Dedieu, maire de Saint-Lizier, et M. Jean-François Vogler pour leurs précieux renseignements.

⁹⁴ Voir la première partie de cette étude, *PPF* n°12, p. 24 et 25.

⁹⁵ Je remercie vivement le secrétariat de l'Évêché de Belley-Ars qui m'a très aimablement fourni un dossier complet sur l'érection de Notre-Dame de Bourg-en-Bresse en concathédrale, depuis la demande de l'évêque de Belley-Ars, Mgr Bagnard, auprès du Saint-Siège (30 mai 1990) jusqu'à la cérémonie officielle du 3 mai 1992.

⁹⁶ www.catholique-savoie.cef.fr/.

⁹⁷ Je remercie Mgr Gaston Savornin, Chancelier du diocèse, qui m'a fourni la date du décret apostolique.

⁹⁸ VENTRE 1930, p. 45.

Le cas de la ville de **Digne** est beaucoup plus original. On a vu, plus haut, que la superbe église romane Notre-Dame du Bourg, cathédrale du diocèse de Digne, fut peu à peu abandonnée en raison du déplacement du cœur de la cité sur la colline du château. C'est l'église Saint-Jérôme, construite au XV^e siècle dans la ville fortifiée, qui remplit la fonction de nouvelle église épiscopale dignoise durant environ quatre siècles, à tel point d'ailleurs qu'elle fut officiellement érigée en concathédrale le 31 juillet 1962⁹⁹.

À partir de 1988, Notre-Dame du Bourg a fait l'objet de très importantes campagnes de fouilles archéologiques et de travaux d'assainissement, stabilisation et restauration¹⁰⁰. Ont suivi des interventions concernant les équipements et le second-œuvre ; c'est ainsi que les vitraux et le mobilier liturgique (autel majeur, ambon, croix, cathèdre) ont été conçus par l'artiste canadien David Rabinowitch, à la suite d'une commande publique¹⁰¹. L'autel majeur a été consacré en 1998 dans un chef-d'œuvre de l'art roman superbement restauré qui est redevenu, dans les faits, le siège épiscopal du diocèse, ce que symbolise la cathèdre moderne surmontée du blason et de la devise de l'évêque : « *Vitam abundantius* ». Après l'avoir perdue *de facto*, l'église a retrouvé sa fonction de cathédrale majeure, ce qui est rarissime. Digne possède donc aujourd'hui deux cathédrales canoniques (une cathédrale majeure et une concathédrale) ; hormis la situation très particulière de Paris, c'est, semble-t-il, un cas unique en France pour une même ville¹⁰².

Autres spécificités dignoises

De ces changements intervenus à Digne résulte une conséquence originale découlant des lois de séparation des Églises et de l'État (1905, 1907, 1908). À ce moment-là, l'État considéra comme cathédrales les églises qui abritaient un siège épiscopal sous le régime concordataire – ces édifices étaient donc, par définition, selon notre terminologie, des cathédrales *majeures*. En métropole, l'État « reconnu » ainsi 85 cathédrales dont il conserva la propriété, tandis que les autres furent rétrocédées aux communes ; ce sont celles que l'État appelle désormais *anciennes cathédrales*¹⁰³.

Parmi les 85 villes métropolitaines possédant des « cathédrales d'État de 1905 », deux villes ont vu, depuis, leur cathédrale devenir concathédrale : Moûtiers et Saint-Jean-de-Maurienne, comme il a été dit plus haut¹⁰⁴. Par ailleurs, depuis le 1^{er} décembre 2003, la cathédrale d'Ajaccio n'est plus propriété de l'État mais de la Collectivité territoriale de Corse. Il reste

⁹⁹ <http://catho04.cef.fr/> ; BSSL 1984, p. 115.

¹⁰⁰ L'église avait été « mise sous surveillance » dès 1982 ; le plan de stabilisation a été réalisé de 1988 à 1990, en même temps que le chantier de fouilles à l'intérieur de l'édifice. De 1991 à 1993, l'assainissement du site a permis de découvrir des vestiges au nord et à l'ouest de la cathédrale, conservés et désormais visibles. Les travaux concernant les équipements et le second-œuvre ont eu lieu à partir de 1996. Voir CATALOGUE 2003 ; Gabrielle Démians d'Archimbaud dans JOURDAIN-ANNEQUIN 2004, p. 240, 241 ; Gabrielle Démians d'Archimbaud dans DUVAL 1995, p. 69-80.

¹⁰¹ Les vitraux ont été réalisés en 1996 par l'atelier du maître verrier Dominique Duchemin, de Paris, en collaboration avec l'artiste concepteur. Pour l'aspect technique, voir DUBREUIL Julia, « Les maîtres de la lumière », *M*, n°6 (octobre 2009) [supplément au quotidien *Le Monde*], p. 21.

¹⁰² La ville de Paris a, en effet, deux cathédrales *majeures* sur son territoire : Notre-Dame, naturellement, et l'église Saint-Louis des Invalides (également appelée « l'église des Soldats », jouxtant « l'église du Dôme » et le tombeau de Napoléon) que le jeune Diocèse aux Armées Françaises s'est choisie comme cathédrale lors de sa création en 1986. Notons toutefois que, si la Capitale possède bien deux cathédrales canoniques, celles-ci relèvent de deux diocèses différents... ce qui n'est évidemment pas le cas pour Digne.

¹⁰³ Cette dénomination rejoint finalement la terminologie canonique d'après 1802 exposée précédemment. Remarquons que, après les lois de Séparation, l'État classa monuments historiques les cathédrales qui ne l'étaient pas encore parmi celles dont il resta propriétaire. Les églises érigées en cathédrales depuis 1905 (à Belfort, Nanterre, Pontoise, etc.) sont, elles, restées la propriété des communes ; en revanche, la cathédrale d'Évry appartient à l'association diocésaine qui l'a fait construire au XX^e siècle.

¹⁰⁴ Mais ces deux édifices savoyards appartiennent toujours à l'État.

donc 82 villes possédant chacune une « cathédrale d'État de 1905 », dont la ville de Digne... Or, en 1905, la cathédrale majeure de notre diocèse était, *de facto*, l'église Saint-Jérôme : ce fut donc elle dont l'État garda la propriété, et Notre-Dame du Bourg, devenue ancienne cathédrale aux yeux de l'État, fut rétrocédée à la commune de Digne. À la suite du récent changement de cathédrale, et si l'on considère la liste des 82 « villes de 1905 », Digne est la seule à être propriétaire de sa cathédrale *majeure*.

Pour en terminer avec Digne, ajoutons qu'une autre particularité peut être relevée à propos de la cathédrale majeure de cette ville. En observant, pour cela, les cathédrales de France métropolitaine sous l'angle architectural, on remarque que notre pays ne compte plus qu'un très petit nombre d'édifices romans vraiment homogènes, c'est-à-dire ayant conservé leur intégrité, l'allure et les caractères propres au style roman. On peut citer les cathédrales de Sisteron et Senz ; la Canonica et Nebbio (en Corse) ; le superbe édifice, avec cloître, d'Elne (Pyrénées-Orientales) ; Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)... On pourrait encore ajouter Embrun (Hautes-Alpes), malgré sa rose gothique en façade, et Saint-Lizier (Ariège), romane mais d'allure hybride.

Dans cette liste ne figure aucune cathédrale majeure. Si l'on s'intéresse spécifiquement à ces dernières viennent à l'esprit la cathédrale Saint-Lazare d'Autun et la cathédrale-basilique Notre-Dame du Puy-en-Velay. La première, célèbre à juste titre pour son tympan du Jugement dernier et ses chapiteaux historiés¹⁰⁵, comporte un certain nombre de parties gothiques (chevet et tour de croisée à flèche, refaits au XV^e siècle)¹⁰⁶. Hélas, au XVIII^e siècle, le portail septentrional et les verrières de l'abside furent détruits, et le tombeau de saint Lazare démantelé ; quant à l'immense tympan sculpté, il fut noyé sous le plâtre¹⁰⁷ ! L'état de l'édifice nécessita, au XIX^e siècle, une restauration générale, contrôlée par Viollet-le-Duc, qui comporta notamment la réédification des deux tours du narthex. Quant à la cathédrale du Puy, elle a malheureusement subi de multiples destructions, transformations ou restaurations au cours des siècles, notamment au XIX^e¹⁰⁸. Finalement, la seule cathédrale *majeure* de style roman subsistant aujourd'hui en France est la cathédrale Notre-Dame du Bourg de Digne, « une des réussites majeures de l'architecture romane dans les Alpes françaises »¹⁰⁹.

Les quatre catégories canoniques de cathédrales

Arrivé au terme de ces réflexions, il semble intéressant de résumer sous l'angle canonique la diversité des situations rencontrées. En effet, les décisions prises par l'Église depuis les concordats à propos de certaines églises épiscopales montrent que c'est bien ce seul point de vue de l'Église qui doit être pris en compte pour en déterminer leur statut. À cette aune, il est alors possible de différencier les édifices appelés *cathédrales* dans le langage courant : si une église est une cathédrale *au sens canonique*, c'est soit une *cathédrale majeure* soit une *con cathédrale* ; si une église n'est pas une cathédrale *au sens canonique*, c'est une *ancienne*

¹⁰⁵ Notamment le cycle de quatre scènes de l'Enfance du Christ, dont l'incomparable Fuite en Égypte. La plupart des chapiteaux sont de la main même du sculpteur du portail, qui signa son œuvre de la célèbre formule : « *Gislebertus hoc fecit* » ; voir OURSEL Raymond, *Bourgogne romane*, La Pierre-qui-Vire, Zodiaque (*La Nuit des Temps 1*), 1979 (7^e édition), p. 223-234 et planches 86-100.

¹⁰⁶ On a pu parler d'« église romane dans un écrin gothique » ; voir AUCOURT René (Père), MAURICE-CHABARD Brigitte, *Autun*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières (*Regarder autrement, Un curé raconte sa cathédrale*), 1999.

¹⁰⁷ Ce qui le préserva des mutilations révolutionnaires... Il fut dégagé en 1837.

¹⁰⁸ GALLAND Bernard, DE FRAMOND Martin, BRUNON Dominique, *Le Puy-en-Velay. L'ensemble cathédral Notre-Dame*, Paris, Monum-Éditions du Patrimoine (*Cathédrales de France*), 2005, p. 17-19 ; GOBILLIARD Emmanuel, OLIVIER Luc, *La cathédrale Notre-Dame du Puy-en-Velay*, 67-Eckbolsheim, Éditions du Signe, 2010, p. 23.

¹⁰⁹ THIRION 1980, p. 313. Avec une rose à tendance gothique, toutefois...

cathédrale majeure ou une *ancienne* concathédrale. L'historien ou l'archéologue ajouteront à ces catégories les cathédrales disparues (mais localisées), et les cathédrales hypothétiques ou non encore localisées en l'état actuel des recherches.

Le département des Alpes-de-Haute-Provence apparaît alors comme un excellent choix pour illustrer ces propos puisque les dix églises, aujourd'hui visibles, qui furent à un moment ou à un autre des églises épiscopales, se répartissent justement entre ces quatre catégories de *cathédrales*. On y trouve en effet : une cathédrale majeure (Notre-Dame du Bourg à Digne) ; trois concathédrales (Saint-Jérôme à Digne ; Notre-Dame-de-l'Assomption à Riez ; Sisteron) ; quatre anciennes cathédrales majeures (Notre-Dame-de-la-Sède au lieu-dit Glandèves à Entrevaux ; Notre-Dame-de-l'Assomption au bourg d'Entrevaux ; Notre-Dame-de-la-Sède, en ruines, à Riez ; Senez) ; et deux anciennes concathédrales (Saint-Mari, en ruines, et Notre-Dame du Bourguet, toutes deux à Forcalquier).

Nous voudrions, pour terminer, attirer l'attention du lecteur sur un dernier point. L'image qui vient immédiatement à l'esprit si l'on parle de cathédrale est celle d'une grande église, urbaine, élancée, dotée de tours, de flèches et d'arcs-boutants, donc, par essence, *gothique* ; l'homme de la rue cite spontanément, à l'appui de ses dires, des édifices comme Chartres, Reims ou Amiens, auxquels ces villes de la France du Nord doivent une grande partie de leur rayonnement culturel¹¹⁰. Rien de tel dans notre département, l'art gothique ayant, qui plus est, peu pénétré le sud-est de la France. Hormis Saint-Jérôme, édifice d'igno composite et remanié, la majeure partie des cathédrales bas-alpines sont des églises romanes ou romano-gothiques, où les caractéristiques d'un gothique, d'ailleurs tardif, sont peu apparentes notamment de l'extérieur : on a pu écrire que l'architecture gothique de Provence avait « inscrit le système structural gothique dans une coque de dessin traditionnel »¹¹¹, c'est-à-dire romane. Par ailleurs, ces églises, situées dans de petites villes, peuvent même se trouver dans des localités qui ne sont plus de nos jours que des villages : à titre d'exemple, Senez qui comptait 872 habitants en 1851 n'en avait plus que 182 en 2006...

Enfin, ce qui précède peut se résumer ainsi : **une cathédrale ne peut être identifiée a priori ni par son aspect extérieur ni par sa situation**. C'est seulement la connaissance des institutions et de l'Histoire de l'Église qui permet de déterminer son statut *canonique*, et donc de dire si un édifice est une cathédrale ou non.

Michel Vogler

Les réflexions et recherches qui viennent d'être exposées ont, durant des mois voire des années, eu comme auditrices attentives Mme Jeanne Petiot (†), sa fille Monique (mon épouse) et ma sœur (Sœur Marie-Emmanuel, Abbaye bénédictine Sainte-Trinité, Bayeux) ; je leur dédie cette étude qui n'aurait pas vu le jour sans leurs encouragements et leur soutien moral permanents.

Je tiens à remercier tout particulièrement Mme Jeanine Bourvéau, Présidente d'honneur de l'association Patrimoine du Pays de Forcalquier, qui m'a ouvert les colonnes de cette revue et a toujours suivi avec confiance et amitié l'élaboration de ce travail ; elle a, de plus, très largement contribué, y compris par des reportages photographiques sur le terrain, à la riche illustration de ces pages. Je remercie également Mme Catherine

¹¹⁰ De ce point de vue, cependant, les cathédrales de Chartres, Reims ou Amiens n'ont rien de commun avec l'église Saint-Louis de Versailles ou avec Notre-Dame de Créteil, par exemple, qui sont pourtant elles aussi des cathédrales *majeures*. Notons que, à l'inverse, toutes les grandes églises gothiques urbaines ne sont pas des cathédrales. Le succès des cathédrales auprès du public est, en tout cas, évident : à titre d'exemple, le monument le plus visité de Paris est bien la cathédrale Notre-Dame qui accueille près de 13 millions de visiteurs par an, soit plus du double de la Tour Eiffel. Il est vrai que l'entrée de l'église est gratuite, alors que l'accès à la Tour, symbole de la Ville Lumière, est payant ! Voir : COHEN Évelyne, « Visiter Notre-Dame de Paris », *Ethnologie française*, 2002/2, Tome XXXVII, p. 503-513.

¹¹¹ Grand Larousse Encyclopédique, Tome 8, 1963, entrée *Provence*, p. 861, col. 2.

Limousin (Ingénieure de recherche au CNRS, Secrétaire générale du Centre André Chastel, Université Paris-Sorbonne – Paris-IV) et M. Henri Groult (Directeur de Recherche au CNRS, Université Pierre et Marie Curie – Paris VI) pour leurs judicieux conseils et la relecture de ce manuscrit. Enfin, Mme Sandrine Claude, archéologue médiéviste, a bien voulu me faire bénéficier de sa lecture critique et constructive qui m'a amené à mieux faire ressortir, je l'espère, la rupture juridique qu'a constituée le concordat de 1801, ainsi que les caractères originaux de notre département et spécialement de la ville de Digne dans le domaine étudié ; qu'elle veuille bien accepter ici mes très sincères remerciements.

Bibliographie

BARRUOL 1966 : BARRUOL Guy, « *Rigomagus* et la vallée de Barcelonnette », Actes du 1^{er} congrès historique Provence-Ligurie (Bordighera, 1964), Marseille-Bordighera, 1966, p. 41-58.

BARRUOL 1969 : BARRUOL Guy, « Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Supplément 1, Paris, De Boccard, 1969. (Deuxième édition : 1975)

BARRUOL 1981 : BARRUOL Guy, *Provence romane II*, La Pierre-qui-Vire, Zodiaque (*La Nuit des Temps* 46), 1981 (2^e édition).

BARRUOL 1990 : BARRUOL Guy, MULLER A *et al.*, « Archéologie au Pays de Forcalquier », *Les Alpes de Lumière*, n°103 (1990).

BÉRARD 1997 : BÉRARD Géraldine [PROVOST Michel (dir.)], *Carte archéologique de la Gaule. Les Alpes-de-Haute-Provence 04*, Paris, Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme, 1997.

BOIS 1997 : BOIS Michèle, « L'organisation des terroirs du haut Moyen Âge entre Rhône et Durance », dans « Les Baronnie au Moyen Âge : femmes, hommes, territoires, villages, châteaux et églises », *Alpes de Lumière*, n°123 (1997), p. 94-101.

BOUDON 2002 : BOUDON Jacques-Olivier, *Napoléon et les cultes. Les religions en Europe à l'aube du XIX^e siècle 1800-1815*, Paris, Fayard, 2002.

BOURVÉAU 2006 : BOURVÉAU Jeanine, CLAUDE Sandrine, MOUTON Daniel, VARANO Mariacristina, *Autour de l'An Mil en Pays de Forcalquier*, Catalogue d'exposition, Coédition Parc naturel régional du Luberon / Association Patrimoine du Pays de Forcalquier, [2006].

BOURVÉAU 2010 : BOURVÉAU Jeanine, « 36^e journée archéologique dans le Pays de Forcalquier », *Chroniques de Haute Provence, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence*, n°363 (2010), p. 165-184.

BSSL 1982 : « Castellane », *Annales de Haute Provence, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence*, n°294 (2^e semestre 1982).

BSSL 1984 : « Digne-les-Bains », *Annales de Haute Provence, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence*, n°297 (1^{er} semestre 1984).

CATALOGUE 1990 : *Notre-Dame du Bourg, une vie de cathédrale*, Catalogue d'exposition, Coédition Musée de Digne / Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne, 1990.

CATALOGUE 2003 : *Crypte de Notre-Dame du Bourg. 2000 ans d'histoire*, Catalogue d'exposition, Digne-les-Bains (Cathédrale Notre-Dame du Bourg, 21 juillet – 28 septembre 2003).

CATHÉDRALES I : « Les cathédrales, Tome I, Glandèves, Entrevaux, Senez, Riez », *Annales de Haute Provence, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence*, n°315 (1992).

CATHÉDRALES II : « Les cathédrales, Tome II, Digne-les-Bains : Notre-Dame du Bourg, Saint-Jérôme », *Annales de Haute Provence, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence*, n°319 (1993).

CATHÉDRALES III : « Les cathédrales, Tome III, Forcalquier : Saint-Mary, Notre-Dame du Bourguet », *Chroniques de Haute Provence, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence*, n°329 (1996).

CATHÉDRALES IV : « Les cathédrales, Tome IV, Sisteron : La cathédrale Notre-Dame », *Chroniques de Haute Provence, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence*, n°337-338 (1999).

CHAIX 2002 : CHAIX Gérard (dir.), *Le diocèse. Espaces, représentations, pouvoirs. France, XV^e – XX^e siècle*, Paris, Le Cerf (*Histoire religieuse de la France 20*), 2002.

CODOU 1996 : CODOU Yann, FIXOT Michel, « Églises doubles et familles d'églises en Provence », dans « Les églises doubles et les "familles d'églises" », Actes de la table-ronde de Grenoble (1994), *Antiquité tardive* (Turnhout, Brepols), volume 4 (1996), p. 196-210.

COSTE 1995 : COSTE Julien, *Vallis Montium. Histoire de la vallée de Barcelonnette hautes terres de Provence des origines à nos jours*, 1932. Réimpression : Sabença de la Valeia, 1995.

DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1977 : DÉMIANS D'ARCHIMBAUD Gabrielle, BARRUOL Guy, FIXOT Michel, FOY Danielle, HAYEZ Michel, MARTEL Pierre, ROUQUETTE Jean-Maurice, THIRION Jacques, « Art roman de Provence. À propos d'une exposition à Sénanque », *Les Alpes de Lumière*, n°60 (1977).

DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1991 : DÉMIANS D'ARCHIMBAUD Gabrielle, RICHAUD Jérôme, VIRÉ Marie-Madeleine, FLAVIGNY Francesco, *Digne. Travaux de restauration*, Aix-en-Provence, Conservation Régionale des Monuments Historiques, 1991.

DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1995 : DÉMIANS D'ARCHIMBAUD Gabrielle, *Digne. Église Notre-Dame du Bourg. Ancienne cathédrale*, dans DUVAL Noël (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France. I : Sud-Est et Corse*, Paris, coédition Picard / Sous-direction de l'Archéologie. 1995, p. 69-80.

DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 2002 : DÉMIANS D'ARCHIMBAUD Gabrielle, « La cathédrale dans la ville romane provençale : l'exemple de Digne », *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa* (Codalet, Association culturelle de Cuxa), n°33 (2002), p. 79-96.

DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 2010 : DÉMIANS D'ARCHIMBAUD Gabrielle, PELLETIER Jean-Pierre, FLAVIGNY Francesco, BARRÉ François, *Notre-Dame du Bourg à Digne*, Coédition Agence pour le Développement et la Valorisation du Patrimoine / Ville de Digne-les-Bains, 2010.

DUVAL 1995 : DUVAL Noël (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France. I : Sud-Est et Corse*, Introduction de Jean GUYON, Paris, coédition Picard / Sous-direction de l'Archéologie, 1995.

FÉRAUD 1879 : FÉRAUD Jean-Joseph-Maxime (abbé), *Souvenirs religieux des Églises de la Haute-Provence. Suite et complément de l'histoire, géographie et statistique des Basses-Alpes*, Digne, Imprimerie Vial, 1879. (Réimpression : Marseille, Jeanne Laffitte, 2005)

FRIZET 2005 : FRIZET Yannick, « Découvertes sur les peintures murales tardo-médiévales de la cathédrale de Digne, Notre-Dame du Bourg », *Chroniques de Haute Provence, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence*, n°354 (2005), p. 169-201.

GAUTHIER 1996 : GAUTHIER Nancy, « L'évangélisation de la Gaule. Témoignages archéologiques », dans « Comment la Gaule est devenue chrétienne », *Archéologia*, n°326 (septembre 1996), p. 34-43.

GUYON 2001 : GUYON Jean, JÉGOUZO A., *Les premiers chrétiens en Provence. Guide archéologique*, Coédition Musée de l'Arles antique / Errance (Paris), 2001.

HARTMANN-VIRNICH 2008 : HARTMANN-VIRNICH Andreas, « L'image de l'art monumental antique dans l'architecture romane provençale : nouvelles réflexions sur un ancien débat », *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa* (Codalet, Association culturelle de Cuxa), n°39 (2008), p. 47-64.

HERMELLIN 2002 : HERMELLIN Juliette, « Senez en Haute-Provence. Chroniques d'une cité épiscopale aux XVII^e-XIX^e siècles », *Les cahiers de Salagon* (Mane, Les Alpes de Lumière), n°7 (2002).

JACQUES 1969 : JACQUES Louis (chanoine), « Barcelonnette et la Cité *Rigomagensis* », *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*, 1969, p. 110-121.

JOURDAIN-ANNEQUIN 2004 : JOURDAIN-ANNEQUIN Colette (dir.), *Atlas culturel des Alpes occidentales. De la Préhistoire à la fin du Moyen Âge*, Paris, coédition Picard / ERICA, 2004.

LACROIX 1992 : LACROIX Jean-Bernard, « François Mimault. Découverte d'un tableau à Senez », *Annales de Haute Provence, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence*, n°318 (1^{er} trimestre 1992), p. 3-5.

LOURS 2008 : LOURS Mathieu, *Dictionnaire des cathédrales*, Paris, Jean-Paul Gisserot (*Patrimoine*), 2008.

LOURS 2010 : LOURS Mathieu, *L'autre temps des cathédrales. Du Concile de Trente à la Révolution*, Paris, Picard, 2010.

MARTEL 1964 : MARTEL Pierre, BARRUOL Guy, « Les monuments du haut Moyen Âge. Inventaire paléochrétien et préroman de Haute-Provence », *Les Alpes de Lumière (Sites et monuments de Haute Provence)*, n°34 (1964).

MICHEL D'ANNOVILLE 2009 : MICHEL D'ANNOVILLE Caroline, BORGARD Philippe, « Le groupe cathédral primitif. Regard sur les monuments tardo-antiques et médiévaux », Poster 10 du colloque international « Riez, une capitale en haute Provence, entre Durance, Bléone et Verdon : de la *civitas* romaine au diocèse moderne », Centre Camille Jullian et Musée lapidaire de Riez (25-26 septembre 2009, Digne-les-Bains et 27 septembre 2009, Riez). [En ligne] http://sites.univ-provence.fr/ccj/IMG/jpg_Poster10_GroupeEpiscopal.jpg.

NALIN 2004 : NALIN Jeanne-Marie, « L'orgue de la cathédrale de Forcalquier », *Patrimoine du Pays de Forcalquier*, n°7 (juillet 2004), p. 2-11.

NICAULT 2005 : NICAULT Jérôme, « Le diocèse de Gap des origines au XIII^e siècle », dans « Le Buëch au fil des conférences. 1999-2004 », Serres, Association départementale de sauvegarde du patrimoine du pays du Buëch et des Baronnie, 2005, p. 9-15.

ROMAN 2003 : ROMAN J., *Obituaire du chapitre de Saint-Mary de Forcalquier (1074-1593)*, Digne, Imprimerie Chaspoul, Constans et Vve Barbaroux, 1887. Réimpression : Nîmes, Lacour-Rediviva, 2003.

ROYER 1986 : ROYER Jean-Yves, *Forcalquier*, Forcalquier, Imprimerie ODIM, 1986.

SALNITRO 1965 : SALNITRO Gérard, *Entrevaux. Diocèse de Digne. Église Notre-Dame de l'Assomption. Ancienne cathédrale du diocèse de Glandève*, Chez l'auteur (Aix-en-Provence, Imprimerie Messonnet), [c. 1965].

SETY 1970 : SETY Charles (abbé), COLLIER Raymond, « Miettes d'histoire religieuse de Haute-Provence », *Annales de Haute Provence, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence*, n°259 (1970), p. 9-32.

THIRION 1970 : THIRION Jacques, « L'influence lombarde dans les Alpes françaises du Sud », *Bulletin Monumental*, tome 128-1 (1970), p. 7-40.

THIRION 1980 : THIRION Jacques, *Alpes romanes*, La Pierre-qui-Vire, Zodiaque (*La Nuit des Temps* 54), 1980.

VENTRE 1930 : VENTRE Léon (abbé), « L'ancien diocèse de Senez. Essais divers d'union ou de translation du siège », *Annales des Basses-Alpes, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Basses-Alpes*, tome XXIII, n°159 (1930), p. 23-45.

VENTRE 1940-53 : VENTRE Léon (abbé), « Jean Soanen, évêque janséniste de Senez », *Annales des Basses-Alpes, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Basses-Alpes*, n°178 (1940) ; n°179 ; n°180 ; n°181-182 (1942) ; n°185-186 (1949-1950) ; n°189-190 ; n°191 (1952) ; n°192 (1952) ; n°193-194 (1952) ; n°196-197 (1953).

Précision : Dans la partie I de cet article telle qu'elle a été publiée dans la première édition du n°12 de *Patrimoine du Pays de Forcalquier*, il a été écrit, page 5 (en note 5), que Jésus était né à Nazareth. Comme nous l'a aimablement signalé une attentive lectrice forcalquiérenne – que nous remercions ici –, ceci a pu surprendre les lecteurs, et, dans la seconde édition du n°12, nous avons corrigé ce qui nous était alors apparu comme une remarquable étourderie en remplaçant *Nazareth* par *Bethléem*. Or, le hasard nous ayant tout récemment mis entre les mains le livre de Jean-Claude Barreau *Biographie de Jésus* (Paris, Plon, 1993), nous avons été amené à revoir la question d'un peu plus près. J.-C. Barreau écrit en effet (p. 10) : « La naissance à Bethléem n'est pas certaine. [...] Jésus lui-même n'y fait jamais référence. » Les Évangiles de Marc et Jean n'abordent pas la question, même si, dans le premier, Jésus est appelé avec insistance *Jésus de Nazareth*, berceau familial de Galilée où il passera toute sa jeunesse. Les Évangiles de Matthieu (2,1) et de Luc (2,1-7 ; 2,15) situent, en revanche, la naissance à Bethléem (Judée), au cours d'un voyage rendu nécessaire par un recensement, mais, pour J.-C. Barreau, cette localisation, attestée par la tradition, pourrait être apologétique compte tenu de l'avantage de faire naître Jésus dans la ville du roi David. Aujourd'hui, les historiens hésitent toujours entre Bethléem et Nazareth ; pour Jean-Claude Barreau, cette dernière localisation est « la plus probable », même si l'auteur ajoute prudemment : « Impossible de trancher ». Le débat n'est sans doute pas clos...

La litre, ceinture de deuil

C'est une bande noire que l'on tendait ou peignait autour d'une église ou d'une chapelle à l'intérieur ou à l'extérieur, lors de la disparition d'un personnage important.

On y adjoignait souvent les armoiries du défunt, suspendues ou peintes, et cette décoration funèbre pouvait demeurer en permanence sur les murs des édifices religieux(1).

Ce terme polysémique à deux genres nous est plus familier sous la forme du "litre" mesure de capacité, néologisme de la fin du XVIIIe s., à partir de "litron" de la fin du XVIe., en provenance du latin *litra* emprunté au grec de Sicile *litra* (2).

La litre nous est venue du germanique, récupérateur d'une racine indo-européenne *leizd* transformée en *liston*. L'allemand a généreusement distribué sa *leiste* (bande) au gré de ses pérégrinations en Europe.

Toutes les langues romanes ont eu leur *lista*, un beau matin, à des dates différentes. Les dictionnaires nous font apparaître notre "liste" française au XIIe s. au cours duquel nous la transportons chez nos voisins Grands-Bretons, qui pieusement la conservent en l'état dans le vieil anglais avant, substrat germanique oblige, neutralisation par amputation du E final soit "list"(3).

Est-ce le "litre-litron" du genre masculin qui a fait tourner la tête à cette "liste" de genre féminin ? Toujours est-il qu'en 1835, voilà que cette "liste-bande" fait le deuil de son nom en prenant son paronyme, un presque homonyme du nom de "litre", pour bien signifier une bande-ceinture de deuil et non une liste-énumération !

Le dictionnaire Lachâtre donne le provençal passeur de la "litre", au français. Car la langue d'Oc avait deux variantes : "*listo-lista*" et "*litro*" pour nommer la bande funèbre (mais depuis quand ?) selon les régions, ainsi que "*listoun*" pour une petite bande d'étoffe ou de terre, "litroun" étant un petit litre-mesure (4).

Quant au verbe "lister" (faire la lisière d'un drap), il existait au XIIe s. ainsi que *listiel* qui dérivait en litem au XIe pour devenir *listeau* au XVIe et *listel* au XVIIe, tous désignant une petite bande-baguette-moulure.

Notre intéressante litre n'appartient pas aux mots latins souvent apparus au XIIe s, comme forest, hospital... que l'on chapeautera plus tard d'un accent circonflexe pour les alléger de leur sifflante (conservée par l'anglais) et qui par ailleurs ne pouvait pas subir la contamination des mots de même suffixe comme pitre, mitre, dépourvus justement de ce signe diacritique.

L'intérêt que l'intrigant signifiant a suscité chez les adhérents de notre association P.P.F, lors de la visite de l'Eglise-Haute à Saint-Michel-l'Observatoire avec Evelyne Antoine pour guide, nous a incitée à rendre réponse, notamment à Marie-Louise Mangin, fidèle membre de l'association ainsi qu'à Philippe Véron fraîchement venu.

Et pourquoi ne pas tenter de répertorier, à nous tous, églises et chapelles de la région arborant vestige de litre intérieure ou extérieure ? Nous commençons notre liste de litres par celle de l'église Saint-Pierre de Saint-Michel et nous attendons vos suggestions !

Peut-être que notre récolte provençale s'avérera des plus maigres, mais comme tout ce qui est rare est cher, nos litres n'en acquerront que plus de prix, non en vertu de leur millésime mais pour leur extrême rareté. A nos litres provençales !

Janette Quézel-Ambrunaz

1) D'après le Dictionnaire universel - Maurice Lachâtre

2) Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française – Paul Robert et Dictionnaire historique de la langue française - Le ROBERT

3) The illustred dictionary - Houghton Mifflin company

4) Lou Tresor dòu Felibrige - Frédéric Mistral

Jacques Gaffarel à Sigonce

Pour la « journée du patrimoine rural » en juin, au sein de l'association « Les Amis de Sigonce », Madame Emilienne GARCIA eut l'heureuse idée de proposer la remise en lumière de Jacques Gaffarel, enfant de Mane, qui au cours de sa vie avait effectué de nombreux voyages et qui pour la dernière partie de son existence, s'installa au château de Sigonce, possession de Ganagobie dont il avait été nommé prieur.

Nos amis de Sigonce et leur président Gilbert BLANC, avec la complicité de la municipalité, ont donc créé l'événement et consacré cette journée au prêtre si peu connu sur place et si peu reconnu par l'Histoire.

Mme Garcia rappela avec justesse le parcours de cet étrange personnage et le reste de la journée fut consacré, entre autres, à la visite des objets présentés dans l'église : acte de décès dans le registre de Sigonce, portrait sorti du musée de Forcalquier (toujours fermé !), livre de Gaffarel appartenant aux archives de la même ville.

Madame Garcia eut le privilège mérité de dévoiler la plaque à la mémoire de l'homme de Richelieu installée sur une tour du château.

Il se trouva que, séjournant dans notre région, Mme Colette GRAS-GLISE qui, elle-même se passionne pour Gaffarel, proposa de partager aussi ses connaissances sur l'homme et nous présenta un travail original intitulé « Plaidoyer pour un Gavot ».

Son point de vue nous a semblé intéressant à publier en complément de cette mémorable journée.

Jeanine Bourvéau



M. Marcel Turin, maire de Sigonce, Mme E. Garcia, M. G. Blanc et M. D. Zamparini, comédien, découvrant la plaque consacrée à Jacques Gaffarel.

JACQUES GAFFAREL (Mane 1601-Sigonce 1681)

Introduction

Docteur en théologie et en droit canon, homme d'Église, de lettres, de livres et ... du Cardinal.

Mystérieux, oxymorique*, chimérique... problématique. Difficile d'avoir en conséquence une approche cartésienne claire et distincte. Mieux vaut, semble-t-il, en suspendant son jugement, tenter, en procédant avec la prudence du sceptique*, de dire que :

- Même si le Cardinal (de Richelieu) a pu se trouver de manière directe ou indirecte à l'origine de tous les types d'activités de Jacques Gaffarel,
- Même si le Manarain a pu prétendre au titre de Conseiller ou Aumônier du Roy,

C'est quand même, en tant qu'homme de lettres qu'il a fait avant tout sa réputation pour le siècle et la postérité (et la « *Quaestio Pacifica* » peut paraître un témoignage rétrospectif de cette collaboration et de l'ambition commune).

- Même si certains de ses travaux sont encore, dit-on, retenus à la Bibliothèque du Vatican, ont disparu ou n'ont jamais été définitivement publiés comme les dernières études avancées sur les « Vases* et le Monde Souterrain »,
- Même si on doit prendre en compte un « roman édifiant », Cléolthée en 1624, et des poèmes en 1638,

C'est surtout une œuvre de chercheur, parfois de philosophe, qui paraît dominer.

On trouve, en effet, dans sa bibliographie des communications, des articles, des catalogues, des traductions de l'hébreu à côté d'ouvrages plus conséquents. Mais, peut-être, peut-on ajouter que :

- Même si, Pic de la Mirandole* et la Kabbale en général, ont fait couler beaucoup d'encre et concentré beaucoup d'efforts littéraires et polémiques, en particulier chez le jeune Gaffarel,
- Même si, à l'époque, ses travaux sur l'« Explication mystique des Écritures » ont pu le conduire à se faire traiter de « *vaurien** » par des adversaires chevronnés, la postérité peut difficilement le réduire à ce que lui-même aurait vulgairement appelé « jactance* » sur la « science cabalistique » quels qu'aient été ses réels contacts avec ces milieux.

On sait, en effet

- qu'à Paris, en tout cas, il en fréquentait d'autres et là cependant, surtout dans l'un d'entre eux, l'Académie Putéane, chez les frères Dupuy, rue des Poitevins, on parlait beaucoup plus d'Epicure*,
- et que, ses amis co-académiciens (Naudé* et Gassendi) ont pu cependant le défendre avec insistance contre ses détracteurs, ont pris connaissance de ses travaux ou l'ont conseillé dans ses difficultés avec le pouvoir religieux*.

L'« Affaire » littéraire et religieuse de 1629 dépassera d'ailleurs largement les Mystères et le livre en question, « Curiositez Inouyes sur la sculpture talismanique des Persans, horoscope des Patriarche et la lecture des Estoilles » qui allait entraîner la censure de la Sorbonne, montre bien par son titre même, qu'il concerne en fait l'Orientaliste* (et sans doute aussi l'homme du terroir car il y évoque aussi la Haute Provence),

- Même si Descartes jugera que, « *par le titre il ne doit contenir que des Chimères** », ce travail écrit en Français sera plusieurs fois réédité, traduit en anglais (1650) et en latin (1676), défendu dès 1629 et aura même droit à une satire de C. Sorel, le spécialiste du moment.

« *Je ne reprends pas sur moi ces propos, je me contente d'en faire part* » dira Gaffarel dans la rétractation à laquelle il finira par se décider (malgré l'avis de Gassendi).

Était-ce, au fond, un véritable mensonge ?

- Même si ses lecteurs cartésiens ont, en effet, facilement eu tendance, par la suite, à reprendre pour eux l'adage que le jeune Gaffarel rappelait à propos de Ragusius en 1625 : « *il me sera aussi tant facile de réduire à néant son argumentation peu solide à la vérité et confinant à la démence, qu'à un lièvre de manger une poire* », (autrement dit, à sous-estimer sans scrupule l'ensemble de son œuvre), un regard sur un ouvrage postérieur longtemps délaissé peut donner, semble-t-il, un autre éclairage au personnage et à ses « opinions fort particulières »*.

En 1634, à Venise où il séjourne à l'ambassade de France à la recherche de livres rares venus d'Orient pour le Cardinal, il va participer à la Dispute* qui oppose, à l'Académie des Inconnus, le R.P ; Manzini qui « soutient le parti du Rien » à R. Vidal qui défend la « thèse opposée », l'Étant en langage philosophique actuel.

Son « grain de sel » aura pour titre :

***Rien, Presque Rien, Moins que Rien
Ou Vingt six thèses sur l'Étant, le Non Étant
Et le Milieu entre l'Étant et le Non Étant***

« *Ceux qui cherchent les mystères philosophiques, dit-il dans sa présentation au lecteur, doivent utiliser, les termes de l'École** ». Rien apparemment de chimérique (ou peut-être presque rien), mais du savoir du raisonnement et de l'humour.

L'Orientaliste apporte ainsi maintenant sa « Contribution à l'histoire du non-être dans la philosophie occidentale » (PUF 2006).

De quoi désorienter les « sévères censeurs » ou mettre en défaut d'éventuels détracteurs : « *Un homme au corps réellement en or, y écrit-il, n'est Rien, la Chimère n'est Rien et pourtant les deux Étant réels peuvent être produits par Dieu lui-même. Mais l'Homme irrationnel non seulement n'est Rien, puisqu'il n'existe pas dans la nature mais encore moins que Rien puisqu'il est impossible qu'il existe, même par pouvoir divin** ». Réponse au jugement de Descartes sur les « Curiosités » ?

Quand La Fontaine, gassendiste et épicurien à présent reconnu, dira plus tard, pour sa part, dans son « Discours à Madame De La Sablière » que :

« *La bagatelle, la science, Les Chimères, le Rien, tout est bon* »,

on pourra se demander s'il ne songe pas à celui à qui il doit le complément de ce Discours, « les Souris et le chat-Huant », fable rationnelle et rationaliste. La seule dont il précise qu'elle est basée sur le réel.

C'est aussi près de la Chimère* que Gaffarel est censé reposer à Ganagobie. Réelle ou presque réelle ? Qu'en aurait dit ou avait dit l'ex-prieur, l'homme aux multiples facettes ?

Colette GRAS-GLISE

NOTES

1) Oxymorique : employé par Michel Onfray à propos de Gassendi dans sa *Contre-Histoire de la philosophie* (libertins baroques). Vient de oxymore : procédé qui consiste à réunir deux mots qui sont incompatibles (clair-obscur) - (Grand dictionnaire encyclopédique Larousse)

2) Sceptique – Scepticisme : Attitude qui consiste à suspendre son jugement sur toutes choses se limitant à examiner les thèses de façon critique en mettant en lumière contradictions et incertitudes. - Antiquité : Pyrrhon. IIIe siècle av. J.C. - Renaissance : Montaigne - XVIIe s : Naudé, Gassendi. (Encyclopédie de la philosophie Pochothèque)

3) Vases-Monde Souterrain : Œuvres de fin de vie (cf : Bayle), attendues mais on ne connaît que la présentation du Monde Souterrain.

4) Pic de la Mirandole (Modène 1463-Florence 1494) : Humaniste et grand philosophe italien. Grand érudit.

Kabbale (cabale) : « Ensemble des doctrines ésotériques et mystiques du Judaïsme » (Explication mystique des Écritures). « Certains penseurs de la Renaissance comme Pic de la Mirandole ont élaboré une tentative d'unité avec la pensée chrétienne et la philosophie » (Reuchlin-Postel). Ils ont beaucoup influencé Gaffarel (syncrétisme). (cf. : Encyclopédie de la philosophie, la Pochothèque).

5) Vaurien : « Injure » du Père Marin Mersenne (Oizé Maine 1588-Paris 1648) dans « l'Impiété des déistes, athées et libertins » 1624. Philosophe, savant, ami de Gassendi et de Descartes. Il les réconciliera, dit-on, comme Gassendi l'avait réconcilié avec le jeune Gaffarel (Académie Putéane - Erycius PUTEANUS : Van de Putte : amateur d'Epicure.

6) Jactance : Citations du jeune Gaffarel dans Profonds Mystères de la Cabale divine (1625). Traduction Ben Chesed. Sébastiani 1975.

7) Epicure- (Samos 342-341 – 271- 270 av. J.C.) : Fondateur d'une école philosophique (Jardins d'Epicure) - a défendu la théorie des atomes - a recherché l'absence de douleur physique et de trouble moral - les plaisirs simples et naturels de la vie

8) Naudé : « Apologie des hommes injustement accusés de magie » Les Libertins du XVIIème siècle. Pléiade.

9) Pouvoir religieux : Censure de la Sorbonne

9) l'Orientaliste : Langues pratiquées : hébreu, arabe, persan, chaldéen, syriaque.

10) Chimère : Animal fabuleux tête poitrail : lion – ventre chèvre - queue serpent.

Idée vaine qui n'est que le produit de l'imagination (Grand dictionnaire de la philosophie, Larousse).

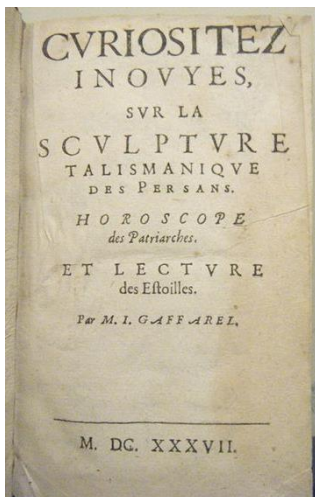
11) « Opinions fort particulières » (Dictionnaire critique et historique. Bayle).

12) Profonds Mystères de la Cabale Divine. J. Gaffarel. Traduction Ben Chesed.

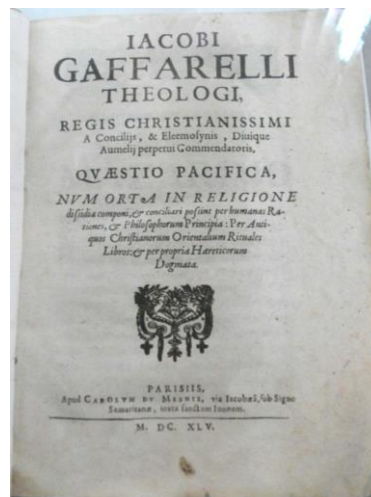
13) Dispute – Disputation : Affrontement sur un thème donné sur le modèle des étudiants en théologie au Moyen-Âge. (Encyclopédie de la philosophie - la Pochothèque).

14) École : philosophie scolastique médiévale.

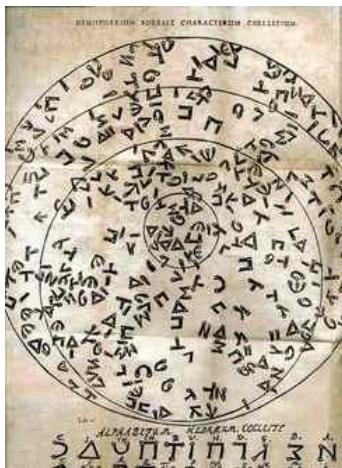
15) Thèse XIX.



Curiosités inouïes (1637)



Quaestio pacifica (1645)



Carte du ciel par Gaffarel



Portrait de Gaffarel (Musée de Forcalquier)

Plaidoyer pour un Gavot : Jacques Gaffarel

« *Les chimères, le rien, tout est bon* » La Fontaine (1).

« *Dans le département des Basses-Alpes, tout le monde a des idées et ce ne sont jamais les idées de tout le monde* » (Rapport de Fouché à Napoléon que Giono a justement voulu transmettre à tout le monde).

Si on admet l'hypothèse, on peut penser que cette affirmation était déjà valable pour le Gavot avant la division départementale. Pendant le Grand Siècle, par exemple, deux d'entre eux n'avaient pas été en reste dans ce sens, et étaient même parvenus à leur donner des dimensions beaucoup plus importantes dans l'espace et dans le temps.

Deux religieux, deux amis, dont l'un était quand même considéré comme le Bon Maître du plus jeune : **Gassend de Champtercier** près de Digne (1592-1655) qu'on appelait aussi Gassendi ou « l'Epicure chrétien », et **Gaffarel** (1601-1681) né, comme il le précisait fièrement dès la première page d'un livre dédié à Richelieu, à Mane-en-Provence et décédé dans sa quatre-vingtième année à Sigonce, « *près de Forcalquier* », après avoir parcouru presque tout le siècle. Lui, pour les « déniaisés » de l'Académie Putéane de Paris*, leur « club » commun, il était le « Maïmonide chrétien » : les deux religieux gavots réactualisaient un Grec, un Juif, deux célébrités du monde philosophique.

Des idées donc, ils en avaient, des idées contre celles d'Aristote qui avaient longtemps été celles de tout le monde, du moins parmi les lettrés, des idées qui, en tout cas, allaient être méprisées par Descartes qui entendait faire des siennes l'expression de celles de tout le monde (et y est presque parvenu).

C'est ainsi sans doute, que la méfiance napoléonienne (2) aidant, tous deux ont fini par devenir des « *figures obscurcies de l'histoire des idées* », en attente de redécouverte.

Oubliées la « *chair et les chimères* » ! Oubliés les Gavots !

Heureusement, le temps du cartésianisme triomphant a pris fin avec les siècles.

Gassendi, le « païsanas » de Champtercier, à qui la reine Christine de Suède avait pourtant écrit (après avoir épuisé Descartes) « *qu'on ne pouvait, sans se faire de tort, l'estimer médiocrement* », a fini par être reconnu par nos contemporains comme ayant un « *intérêt réel* ». Il a maintenant cessé de n'être qu'une statue du paysage dignois et, lui qui revendiquait, face à Descartes, la relativité des choses, est allé faire un tour dans les manuels scolaires pour pouvoir prendre sa place dans les idées de tout le monde.

« *La redécouverte* » de la plupart des amis de l'Epicure chrétien a paru également un « *objectif suffisant pour justifier philosophiquement l'entreprise* » (3) à un nombre suffisant d'universitaires pour pouvoir alimenter maintenant thèses et colloques. Peiresc, le grand ami aixois, et Bouchard, le fils maudit reconverti, sont même devenus des personnages de roman, des « Hommes de Galilée ». La Mothe-Vayer et Naudé (très proche des deux Gavots) figurent maintenant aux côtés du Maître dans « *Les libertins du XVIIe siècle* » de la collection « *La Pléiade* ». Consécration ?

Ce n'est pas vraiment pour tout le monde, mais c'est déjà ça. C'est mieux que rien...

Curieusement, en fait c'est autour du NÉANT et indépendamment du groupe parisien que s'est faite, récemment, la tentative la plus sérieuse de résurrection de Jacques Gaffarel, resté longtemps dans les oubliettes. Son « *Rien, presque-rien, moins-que-rien* », brillante intervention à la Dispute Vénitienne de 1634 sur ce si vaste thème, en avait fait déjà d'après son ami Naudé, « *un philosophe de qualité* ».

On peut d'ailleurs le consulter maintenant, aux côtés de saint Augustin, Pascal, Heidegger, dans un ouvrage intitulé « Le Néant » (4), qui montre la permanence de la question. Là, cependant, on est encore bien loin des idées de « tout le monde », et le Gavot réel demeure dans l'ombre.

Pas grand-chose pour sa post-notoriété de bon ton, malgré cette fameuse fable de La Fontaine dont Bernier, le plus célèbre disciple de Gassendi, lui attribue le récit d'origine : « Les souris et le chat-huant ». Il y avait bien pourtant là de quoi influencer les idées de tout le monde et rationnellement !

Cette fable qui, d'après l'auteur, n'en était pas une, permet pourtant de constater la reconnaissance d'un des écrivains français les plus célèbres, la durée de ses relations et de son influence auprès des disciples de Gassendi, même après la mort de ce dernier, et semble-t-il sa participation à la « Zoophilie philosophique » anticartésienne (5). On peut aussi noter son influence sur Cyrano de Bergerac (6).

Cependant, alors que les re-découvreurs de l'Académie Putéane ont forcément rencontré Gaffarel dans les échanges épistolaires, il n'apparaît quasiment jamais dans les « redécouvertes » élaborées.

Il est le seul pourtant à avoir dû affronter La Sorbonne en 1629, même s'il s'est rétracté, mais on ne veut le considérer ni comme un « *sage libertin* » (7), ni même simplement comme une « *île de l'archipel libertin baroque* » (5), alors que son ami Naudé est partout. On a préféré le plus souvent, comme R. Pintard, le pionnier redécouvreur des érudits libertins dans les années 40, ne faire de ce « *joyeux méridional ardent et agité se fourvoyant dans les bizarreries et inondant tout le monde des éclaboussures de sa science et de son excentricité* » qu'un « *allié de passage* » de ce groupe.

Il y a, en effet, dans sa « *spécificité* », un côté suspect qui pourrait éventuellement, pour certains, compromettre la « *cohérence* » rationnelle de « l'archipel » (5).

Il a pu sembler plus prudent de laisser les philosophes occultistes ou ésotéristes prendre en charge « *Les Mystères de la cabale divine* » ou les « *Curiosités inouyées* ». Ces derniers ne l'ont fait d'ailleurs que très sommairement et, malgré tout, une plus grande ouverture sur ces deux ouvrages reste à envisager. Toutefois, en 2006, ces textes ont commencé à être abordés par des universitaires, mais beaucoup reste à faire (8).

Dans le premier, en effet (traduit du latin en français par un kabbaliste, semble-t-il), le ton du jeune docteur en théologie et droit canon (24 ans) peut nous donner une idée de ce que Giono aurait appelé « l'arrogance des Gavots savants », mais c'est en même temps la découverte de ses compétences dans la langue hébraïque et dans la traditionnelle permutation de ses lettres, de son syncrétisme religieux, de ses talents indéniables de polémiste !

Il serait donc préférable pour une étude approfondie de « *suspendre son jugement* » comme les sceptiques, et de ne pas oublier que dans le second, c'est Gaffarel lui-même qui affirme « *suspendre encore* » le sien « *sur toutes les curiosités avancées dans ce livre tant que j'ai trouvé des raisons, plus faibles ou plus puissantes* ».

C'est sûrement dans cet état d'esprit que, malgré la censure et les parodies, le Bon Maître Gassendi a pu y trouver de « *belles et bonnes choses* ».

Difficile déjà pour un Gavot comme lui (Gassendi) de rester insensible aux évocations presque romantiques de Forcalquier, Limans, Riez, Moustiers ou des gorges du Verdon, et pour tout le monde sans doute, à celle de « *Feue Lucretse Bermonde* », sa mère où l'on sent beaucoup d'amour.

Et il faut noter de plus, que même s'il n'est encore que parmi les lettrés, le « *tout le monde* » auquel s'adresse notre Gavot est élargi puisque le texte est écrit en français (huit ans

avant le Discours de la Méthode). Les grands projets de fin de vie (*Études sur les vases et les cavernes*) le seront également, semble-t-il, même s'il n'en reste qu'un aperçu. Moderne donc, en plus !

Par ailleurs, les deux Invocations, à nouveau en latin, qu'il écrira plus tard pour prendre possession du prieuré de Ganagobie et de la seigneurie de Sigonce tombés aux mains des Protestants après la bataille de Sisteron, sont aussi un bel exemple de « clair-obscur » pour un lecteur ordinaire. Pour Ganagobie, c'est à la Vierge Marie que s'adresse le déjà prieur de Revest des Brousses, de Saint-Gilles, chanoine de Reillanne... et aumônier du Roy. Pour Sigonce, c'est à Eunomia et Dice, les deux Heures de l'Olympe. Synchrétisme ? Double langage ? Pur exercice baroque ?... Mystère... Gaffarel était, comme on le voit, un mystérieux.

Un autre mystère d'ailleurs va apparaître par la suite, un mystère qui cette fois-ci est reconnu encore comme normal : un mystère politique. Il concerne les relations avec les Protestants et est incontestablement, cette fois-ci, dans la tendance favorable de l'Académie Putéane à leur égard. Avec les du Bousquet, occupants des lieux, le futur de Gaffarel (acte de décès) combat pour Ganagobie et surtout pour Sigonce ; le combat, même juridique, ne sera qu'un épiphénomène. En effet, il ne pouvait pas se permettre de compter sur les Heures et encore moins sur la Vierge Marie pour régler les oppositions générales qui, en profondeur, dérangeaient Richelieu.

C'est en 1641, pendant le Carême, à Grenoble, qu'un de ses sermons va susciter de vives émotions chez les catholiques et faire sourire les Protestants car, d'après eux, le « bibliothécaire du Cardinal » avait été pressenti pour tester, l'air de rien, un éventuel rapprochement. Le début « d'affaire » qui en résultera côté catholique, sera assez vite et mystérieusement étouffé sous des apparences légales. Pas de révolution !

Le Manarain publiera officiellement en 1645 dans « *Quaestio Pacifica* » son point de vue à ce sujet. Son Eminence, d'ailleurs, fera de même.

Pour un Gavot actuel, c'est évidemment aussi la porte ouverte à quelques interrogations sur les activités réelles de ce « bibliothécaire » qui a si longtemps parcouru l'Italie jusqu'au Levant en quête d'ouvrages très rares pour « Armand » (ce nom est équivalent de « palais », paraît-il, en écriture cabalistique)...

Du bizarre, de l'excentrique, de l'inattendu, du secret même, de quoi faire de Gaffarel un baroque dans tous les sens du terme, non ?

Si on ajoute l'attachement à la nature qu'il montre dans les *Curiosités*, son roman édifiant **Cléolthée** et son « *Rien, presque-rien, moins-que-rien* » qui, comme des écrivains contemporains ont du le remarquer, n'est pas sans évoquer le fameux « *je-ne-sais-quoi* » de Gracian que l'on donne comme un modèle du genre, doit-on toujours le réduire à n'être qu'un allié de passage des libertins baroques ?

En fait, si l'on regarde bien, le profil dit libertin, on peut le lui trouver aussi.

Libertin, il peut le paraître (au sens léger) lorsqu'il parle dans ses lettres de Venise d'une « *fort belle comédienne* » et quelle que soit la sainteté du rôle.

Libertin, évidemment, au sens de non-respect des conventions établies comme l'a bien montré son conflit avec la Sorbonne, par lui envisagé et presque provoqué.

Libertin, pour ne pas avoir craint de faire des suggestions tendancieuses en plein exercice de ses fonctions sacerdotales (Grenoble).

Libertin, enfin, pour ne pas avoir craint mais aussi pour s'être engagé en Italie pour la défense des victimes de l'Inquisition :

- Pour Campanella par exemple qu'il ira voir faire ses « grimasses » en prison, dont il participera à l'organisation du départ vers Aix puis vers Paris et dont il fera éditer les œuvres à Lyon.

- Pour ce « pauvre Galilée » dont il accuse le dénonciateur dans ses lettres aux amis, prise de position plus évidente que celle d'un Descartes ou même de Gassendi.

Si on rappelle sa « zoophilie philosophique », son amour de la nature, et ses tentatives d'ouverture à l'égard des Protestants, on peut mettre en question l'aspect dit « occasionnel » de son appartenance au groupe des libertins d'idées.

Inutile d'ajouter qu'un orientaliste qui est censé connaître l'arabe, l'hébreu, le chaldéen, peut-être le syriaque, en plus du savoir nécessaire à un théologien catholique ordinaire, ne peut manquer d'être considéré aussi comme un érudit, ce qu'ils étaient tous censés être.

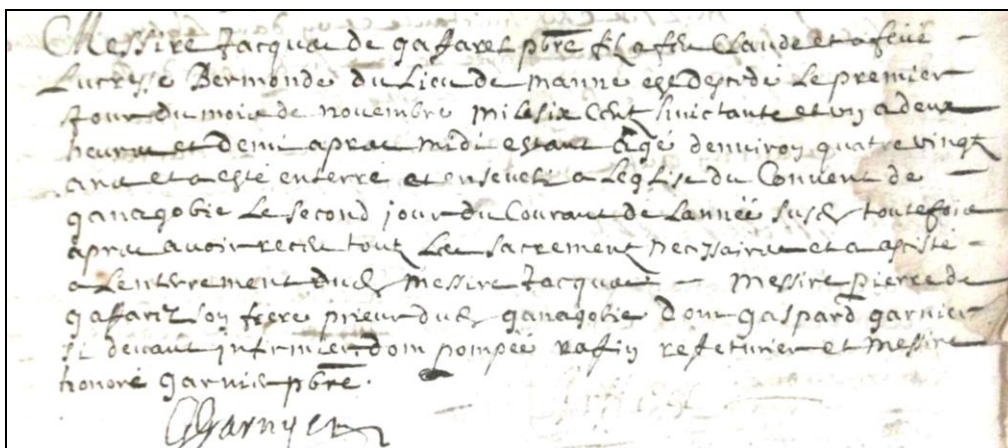
Sachant qu'on revendique maintenant, au mépris des idées claires et distinctes cartésiennes, ce fameux clair-obscur libertin baroque, on ne voit pas très bien pourquoi le « Maïmonide chrétien » demeure encore un « presque-rien » sur le plan littéraire pour la postérité.

En effet Maïmonide, le théologien, philosophe, médecin juif du Moyen Âge (1135-1204), né à Cordoue et mort au Caire au service d'un sultan musulman, était déjà par lui-même un représentant de ce clair-obscur. Il voulait concilier diverses langues, diverses tendances, philosophiques et religieuses, sans oublier la raison et malgré, a-t-on dit, un certain « ésotérisme intelligent ». Il a maintenant pignon sur rue .

Alors, pourquoi ne pas vouloir rapprocher les idées de Jacques Gaffarel de celles de tout le monde ?

Colette GRAS-GLISE

- 1) La Fontaine, Discours à Madame de la Sablière.
- 2) L'opinion de Foucher paraît très réservée.
- 3) Olivier Bloch, spécialiste de Gassendi.
- 4) Le néant, P.U.F. 2006.
- 5) Onfray Michel, Libertins baroques, Éd. Grasset .
- 6) Cyrano de Bergerac, État et empire du soleil, état et empire de la Lune.
- 7) Girerd Christophe, La sagesse libertine, Livre de poche.
- 8) Moreau Isabelle (Dijon), Parmentier Bérengère (Aix), Autour de Cyrano de Bergerac, Éd. Champion, 2006 p. 307 et seg, p. 323 et seg.



Décès de Jacques de Gaffarel - Actes religieux de Sigonce B.M.S.(Baptêmes, Mariages, Sépultures).

« Messire Jacques de Gaffarel prêtre fils à feu Claude et à feu Lucretse Bermonde du lieu de Manne est décédé le 1^{er} jour du mois de novembre mil six cent huitante et un, à 2 heures et demi après midi, étant âgé d'environ quatre vingt ans et a été enterré et enseveli à l'église du Couvent de Ganagobie, le second jour du courant de l'année et toutefois avoir reçu tous les sacrements nécessaires et a assisté à l'enterrement dudit Messire Jacquard, messire Pierre de Gaffarel son frère prieur dudit Ganagobie, Dom Gaspard Garnier si devant infirmier, dom Pompée Rafin rectorier et Messire Honoré Garnier Prêtre ».

Du « Diamant de Saint-Maime » à « Gyrolithes beatricis »

Cette contribution au bulletin de l'association Patrimoine du Pays de Forcalquier est celle d'un très fidèle adhérent. Le Père Gabriel Conte allie un point de vue poétique, légendaire et amusant à une découverte des plus sérieuses et scientifiques qu'il a faite dans notre pays. Nous l'en remercions chaleureusement. On pourra le retrouver avec plaisir dans le livre qu'il vient de faire paraître « Forcalquier son lac, son mer », des promenades géologiques superbement guidées, illustrées et accessibles à tous (Editions C'est-à-dire).

Du diamant !

Que sont, pour des passants, ces petits bouts de quartz qui brillent dans les roches des collines du Largue près de Saint-Maime ? Dans les sous-bois, à la lumière rasante du matin, on peut les apercevoir. Pas facile. Ils sont pris dans des couches de marnes brunes. Celles-ci sont placées au dessus des couches riches en lignite, exploitées encore il y a quelques années. Ce sont de petits cristaux de silice pure dont le corps est un prisme hexagonal, terminé aux extrémités par de fines pyramides. Ils sont si beaux qu'on ne pouvait les appeler que des « diamants ». Relisons le poème d'Eugène Plauchud, « Le Diamant de Saint-Maime ».

Des diamants, il n'y en a qu'un dans notre pays.

...

Le diamant de Saint-Maime

Au château est son nid

De la Provence, il fait une terre bénie

Et son éclat rayonne de partout.

A qui le poète pourrait-il les comparer pour leur limpidité, la clarté qui s'en dégage, les mille feux qui étincellent et allument l'amour ? Quelqu'un le sait. Jean, le troubadour qui court sur la rive du Largue, avec celle qu'il aime en secret. Il connaît son trésor. C'est **Béatrix**, accourue de son donjon de Sainte Agathe.

Oui le Diamant de Saint-Maime c'est Béatrix, la plus jeune des quatre sœurs devenues reines, placées par Dante Alighieri en Paradis (Paradiso VI,132), en compagnie de leur père Raymond Bérenger V, comte de Provence-Forcalquier dont Béatrix sera l'héritière.

Poète à ses heures le géologue laisse parfois apparaître un attrait personnel, même dans le domaine sévère de la classification des êtres. S'il est paléontologue, s'il a trouvé du nouveau chez les êtres vivants d'autrefois, il lui faut d'abord indiquer le groupe auquel appartient cette nouveauté ; il y ajoute comme un prénom qui signale le lieu de la découverte, ou la forme de l'objet ou le nom de la personne qu'il veut honorer, etc.

Sur ce terroir, conquis par le charme de Béatrix de Forcalquier, il a voulu le faire savoir et donner un nom à cette forme fossile qui s'appellera désormais :

Gyrolithes beatricis

en son honneur, mais aussi à cause des lieux de découverte proches de Forcalquier, car elle fut Béatrix, comtesse de Forcalquier.

Gyrolithes beatricis

Des anneaux de pierre ! Plus de 40 de ces anneaux ou fragments ont été découverts au cours de ces dernières années, à la surface des sédiments déposés il y a 16 millions d'années dans la mer Miocène. Il ne pouvait s'agir de petites ammonites égarées dans des terrains de l'ère tertiaire. Leur examen a permis de les rapprocher des formes de *Gyrolithes* déjà étudiées et décrites à l'étranger.

« **Gyrolithes** » vient du grec *gyros* (en latin *gyrus*, cercle) et *lithos* (pierre) et se traduit « pierre en hélice » ou encore « spire de pierre ». Le diamètre de ces anneaux peut atteindre

60 millimètres. La section de la large spire paraît aplatie en comparaison avec les formes déjà signalées. Est-ce la section initiale ou le résultat de la compression dans le sédiment ? La spire n'est pas enroulée sur un plan horizontal, elle s'élève d'un angle d'environ 30°. Les anneaux ont été mis au jour séparément, en désordre, sur le terrain, mais cet angle de la spire permet la reconstitution vraisemblable proposée par Pierre Coste.

A titre de référence, on a pris ici : *Gyrolithes vidali*, découvert par Edouardo Mayoral, en 1986, dans le Pliocène inférieur (il y a 5 millions d'années) de Huelva (Espagne) et *Gyrolithes marylandicus* du Miocène du Maryland (côte est des U.S.A.).

De curieux logements

On s'est aperçu qu'au bord de la mer, en certains endroits peu profonds et calmes, vivent de minuscules crustacés. Ils sont installés dans de petites galeries enfouies dans le sable compact ou le fond argileux de la côte. On a donné le nom de « terriers » à ces tubes et tuyaux devenus domiciles. L'étude des « terriers » de ces crustacés fouisseurs actuels fait comprendre les formes anciennes. C'est le cas pour *Gyrolithes beatricis*.

Le locataire

Il ne s'agit pas d'un animal fossilisé ou de son moulage, mais du moulage de son « appartement ». Le petit crustacé a creusé sa galerie comme on le constate dans les formes actuelles (Trieste - Corse - Brésil). Sa carapace a formé les parois et les a polies, parois que, peut-être, tapissait une mince couche de mucus. Pourquoi éprouvait-il le besoin de s'enfoncer verticalement et « en hélice » (certains auteurs disent « en tire-bouchon ») ?

Il semble qu'il y vivait seul. Que mangeait-il ? Du plancton ou de petites proies ? Lorsqu'il mourait la galerie se comblait peu à peu de fins éléments. Comment l'avait-il consolidée pour qu'elle garde sa forme, résiste à l'érosion et nous permette de la retrouver ?

L'ichnologie

Les *Gyrolithes* en place se présentent en enroulement verticaux. Mais on a découvert aussi des réseaux de galeries de directions variées, qui bifurquent ou se raccordent à d'autres. En effet d'autres petits animaux vivent, maintenant comme avant, sur les zones côtières, crabes, crevettes ou vers, par exemple. Ils creusent des galeries en tous sens, verticales ou horizontales, en spirale ou non. Leur étude est l'un des chapitres de l'ichnologie, science des traces et activités laissées dans les sédiments par des organismes vivants.

Des recherches et des études de ces autres formes de terriers sont à faire, elles réservent des surprises et des satisfactions aux chercheurs patients de notre région.

Père Gabriel Conte, m.s.c.

Bibliographie :

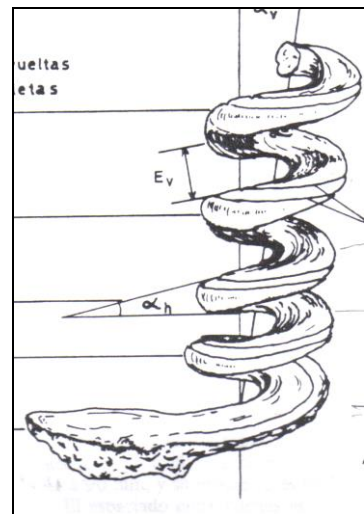
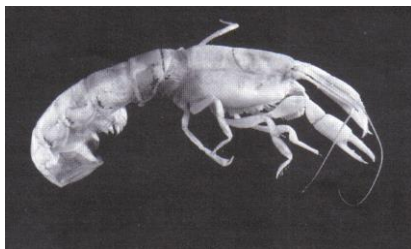
- GERNABT, R.E. 1972 - The paleoenvironmental significance of *gyrolithes* (lebensspur). J. Paléont. 46, 735-741.
 DWORSCHAK, P.C. and RODRIGUES, S. de A. 1997- A modern analogue for the trace fossil *gyrolithes* burrows of thalassinidean shrimp -*Axianassa australis*. Lethaia, 30, 41-52, - Oslo.
 MAYORAL E. 1986 *Gyrolithes vidali*, nov. ichnoesp. (pleiocéno marino) de la cuenca del Guadalquivir, Huelva (España). Estudios geológicos, 42, 211-223.



Éléments de Gyrolithes beatricis découverts aux environs de Forcalquier



Angle de 30° entre les spires - Juxtaposition arbitraire des anneaux et de la chambre



Gyrolithes marylandicus en place - Petit crustacé actuel à galeries en tire-bouchon - Gyrolithes Vidali Mayoral

Au seuil de 15 ans d'existence

En relisant les buts que nous nous étions fixés à la création de l'association, je constate avec plaisir que nous avons largement tenu nos promesses : veiller à la conservation de notre patrimoine.

Reconnaissance et conservation de sites archéologiques : nous avons conservé son église au couvent des Cordeliers à Forcalquier. Nous avons découvert un établissement agricole gallo-romain à Sigonce, deux mottes castrales (Mallefougasse et Saint-Etienne), un site archéologique médiéval et une chapelle du XIe s. à Niozelles, ainsi qu'une chapelle castrale dans un château à Sigonce. Nous avons exploré l'aqueduc de Forcalquier, etc.

Conservation des objets archéologiques : nous avons retrouvé une importante épigraphe volée à Saint-Michel. Nous avons découvert une stèle à Jupiter, ainsi que deux chapiteaux médiévaux, etc.

Conservation d'objets d'art : nous participons à l'inventaire du musée de Reillanne et sommes à l'origine de la donation de tableaux d'un peintre célèbre au musée de Forcalquier, actuellement toujours fermé.

Conservation de livres anciens : l'intervention pour les archives de Forcalquier, avec notre regretté Pierre Carrias, est à l'origine de la nomination d'une responsable de la conservation des livres et des archives de Forcalquier, et de l'obtention d'une subvention pour le premier matériel informatique de ce service.

Expositions : « Les Bas-Alpins dans la tourmente » (1.000 visiteurs). « L'an Mil en Pays de Forcalquier » (magnifiquement mise en scène par le Parc du Luberon) a tourné dans une vingtaine de villes ou villages et atteint maintenant 6.000 visiteurs. Des expositions-concours-photos, deux expositions « Art et Patrimoine » avec le musée de Forcalquier, « Châteaux et Murailles en Pays de Forcalquier », etc.

Conférences : une bonne vingtaine, toujours gratuites, parmi lesquelles : site de la Fare, fouilles de Ganagobie, motte de Niozelles, château de Sauvan, l'architecture lombarde, etc.

Visites/découvertes originales de sites : environ 8 par année, par nous-mêmes ou avec des guides de pays auxquels nous avons souvent ouvert de nouvelles voies à exploiter.

Éditions : challenge tenu d'un bulletin annuel avec des articles originaux de nos talentueux chercheurs locaux. Premiers éditeurs du manuscrit d'Eugène Carrias, nous l'avons coédité avec les « Éditions C'est-à-Dire ». Publications sur le retentissement local de la « Grande Guerre ». Coédition avec le Parc régional naturel du Luberon du catalogue « L'An Mil ».

Partenaires : à l'origine de la création du CLAPAS, groupement de 14 associations de bénévoles en Pays de Forcalquier, nous y participons depuis ses débuts. À l'origine aussi de l'exposition « De sang, de vent, et d'eau » sur les moulins en Pays de Forcalquier qui donnera lieu, avant fin 2010, à l'édition du premier bulletin du CLAPAS. Participants aux « Amis du moulin Delestic ». Aide aux étudiants, particulièrement en archéologie.

Notre plus grand regret est de ne pas avoir su persuader la municipalité de Forcalquier de l'intérêt de son musée de France (toujours non inventorié et inaccessible). Il y a pourtant urgence si nous ne voulons pas perdre ce précieux label car la programmation de l'inventaire doit être réalisée avant 2011. Les membres du Patrimoine de Forcalquier, de nombreux habitants, des visiteurs, qui ont constitué les 1700 signataires de « L'Appel pour le musée » ont montré l'intérêt qu'ils portaient à ce musée riche d'un patrimoine très divers : meubles archéologie, tableaux, faïences... Il représente, certes, le passé et la mémoire, mais aussi l'avenir touristique de notre ville et mérite une réorganisation intelligente et vivante. Un musée ne doit plus être un endroit où l'on entrepose des objets, mais devenir, avec des expositions à thèmes, journées portes ouvertes, conférences, visites guidées, catalogues, un lieu de découverte de l'histoire de notre ville et de ses environs, une passerelle entre le passé et le présent pour favoriser l'éducation culturelle du public adulte ou jeune.

Mais nous sommes heureux de ce que nous avons réalisé, sans relâche, avec obstination, bien après l'âge de la retraite pour nombre d'entre nous ! Nous avons perdu de grands amis mais nous les avons honorés en continuant, et d'autres amis sont venus - 125 adhérents à ce jour - conscients de l'intérêt que nous portons au patrimoine. Persuadés que nous apportons un plus à la connaissance de l'histoire du patrimoine, satisfaits d'avoir été une équipe solidaire et tirant la charrette dans le même sens, nous avons été heureux et joyeux ensemble et, **pour tout cela, merci à tous !**

Jeanine Bourvéau-Ravoux

Crédit photos :

Couverture : Chevet de la cathédrale de Senez. (Jeanine Bourvéau).

Page 11, voûte de la cathédrale de Glandèves, et page 13, baptistère Saint-Jean à Riez (photos Michel Vogler).

Toutes autres photos : Jeanine Bourvéau (celles de la crypte de N.-D.- du Bourg sont publiées grâce à l'aimable autorisation de Mme Josiane Richaud que nous remercions).

Association Patrimoine du Pays de Forcalquier - 40 rue Marius Debout 04300 Forcalquier.
Association loi 1901. J.O. 04/50 du 17 janvier 1996. Ass. d'intérêt général : arrêté préfectoral 2001-1191.

Cotisations 2010 : individuelle 15^E – couple 20^E – étudiants 10^E.
Bulletin n°13 de l'association Patrimoine du Pays de Forcalquier – Octobre 2010
Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

PATRIMOINE DU PAYS DE FORCALQUIER

40 rue Marius Debout, 04300 Forcalquier

Créée en janvier 1996, cette association de bénévoles s'est donné pour buts de veiller et d'aider à la conservation des éléments de notre patrimoine, qu'il s'agisse de sites ou d'objets archéologiques, d'objets d'art, de mobilier, de livres anciens, de monuments ou de constructions. Son territoire d'intérêt est le Pays de Forcalquier, avec une attention particulière pour le canton de Forcalquier.

L'action de l'association s'exerce dans différents domaines : expositions, conférences, visites de sites, mise en valeur du patrimoine. Recherches et publications. Détection des éléments nécessitant une protection et alerte des services compétents. Inventaires du patrimoine rural ou inventaires photographiques.

Constituée de personnalités d'origines professionnelles complémentaires et diverses, profondément attachées à cette région, par naissance ou adoption. Elle est partenaire d'autres associations ayant les mêmes motivations ou objectifs au sein du "Groupement des associations de bénévoles du Patrimoine": le CLAPAS.

Publications : *Tous les bulletins sont constitués de textes, dessins ou photos inédits.*

Bulletins annuels édités :

N°1-1998 Origines de Dauphin. Patrimoine des livres. Camps de concentration. Sénéchaussée de Forcalquier (1)

N°2-1999 Mane et Châteauneuf. Sénéchaussée de Forcalquier (2). Principes de restauration. Sigonce : Château Bel Air. Forcalquier : L'hôtel d'Astier. Les oppida.

N°3-2000 Lois sur l'Archéologie. Histoire contemporaine. Eglises de Mane. Château d'Oraison. Maison aux Masques à Forcalquier- Archives communales Forcalquier.

N°4-2001 Saint-Promasse à Forcalquier. Toponymie de Lincel. Eglises vers Noyers-sur-Jabron. Edifices romans du pied de Lure.

N°5-2002 Toponymie franco-provençale. Les « Beauregard ». Sources sulfureuses de la Laye. Moulins de Dauphin. Niozelles : la chapelle Saint-Alban.

N°6-2003 Plaques de chancel de Limans. Forcalquier, sa mer, son lac. Deux mottes castrales au sud de Lure. L'adret de Lure : Notes historiques. Les églises du XIe s. en Pays de Forcalquier.

N°7-2004 Une éolienne. L'orgue de Forcalquier. Toponymie de Saint-Étienne-les-Orgues. Chapelle Saint-Sébastien à Saint-Etienne-les-Orgues. Le Seigneur de Lincel. Propos de céramiques (1).

N°8-2005 Forcalquier : Ses sous-sols. Un ancien moulin à huile. L'église du Saint-Sépulcre. Clocher de La Brillanne. Castra en Pays de Forcalquier. Découverte du Pays d'Apt. Propos de céramiques.

N°9-2006 Olbia de Provence. Sauvetage de l'église Saint-Martin-les-Eaux. Musées du Pays de Forcalquier. La mine de Sigonce. Parentés étymologiques. Propos de céramiques. Distillerie Augier.

N°10-2007 Le moulin Delestic. Toponymie pré-indo-européenne (1). Le patrimoine religieux de Lurs. Le château de Malijai. L'aqueduc de la Mère des Fontaines. Mort d'un patriarche.

N°11-2008 Expositions Art et Patrimoine. Patrimoines disparus. Le pré-indo-européen (2) . Château de Sauvan. Fragment osseux de Néanderthalien. Fêtes de l'Art alpin en 1935 à Forcalquier.

N°12-2009 Hydronymes locaux. Vous avez dit concathédrales ? (cathédrales des AHP-1). Les Lombards maîtres-bâisseurs d'Aragon à la Russie. Découverte aux Archives Départementales de photos méconnues d'objets archéologiques de bronze.

Prix : Bulletins annuels, n°1 à 10 (1998-2007) : 3 E. l'un ; n°11 (2008) : 4 E. ; n°12 : 5 E (+2^E exp.).

Albums regroupant les N° 1/ 5 et 6/9 : 15 E. (+ 4 E. expédition).

Album des 4 bulletins de l'exposition "Des Bas-Alpins dans la Tourmente" : 15 E. (+ 4 E. expédition).

N°1 - Nov. 1998 - L'Usine de Saint-Auban. Les chasseurs Alpins.

N°2 - Nov. 1998 - Ambulance militaire Forcalquier. Service de Santé aux Armées. L'Ouvroir Forcalquier.

N°3 - Mai 1999 - Prisonniers français en Allemagne. Prisonniers allemands en France. Les réfugiés.

N°4 - Mai 1999 - Mobilisation. Remplacement des hommes. Pénuries, rationnement, restrictions.

Souvenirs de Verdun - Eugène Carrias - Manuscrit inédit de 1918, 150 p., plans, annexes, photos originales de l'auteur (*édition épuisée*). **Réédition** Patrimoine du pays de Forcalquier / "C'est-à-Dire", 2009 : 25 E.

Autour de l'An Mil en Pays de Forcalquier – 2006 - Catalogue de l'exposition reprenant les panneaux et les textes (coédition avec le Parc du Luberon) : 16 E (+ 2 E. expédition).

Toute reproduction interdite sans autorisation spéciale

Directeur de publication Jeanine Bourvéau-Ravoux

Déclaration légale du périodique N° 158 du 21/7/1998 -- ISSN 1295-4985

Déclaration de ce Bulletin annuel 2010 N° 13 : Novembre 2010

Réédition Avril 2014